



Rapport d'activité et de développement durable 2018



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

« Ensemble, faisons grandir la France. »

La société se transforme, la Caisse des Dépôts aussi. **Une nouvelle signature, c'est une ambition renouvelée et réaffirmée.** Celle d'améliorer la vie quotidienne des Français et de participer à un développement économique durable, solidaire et responsable du pays avec une mission première : réduire les inégalités sociales et les fractures territoriales.

Identité | 01

- 02 | Profil
- 04 | Modèle
- 09 | Développement durable
- 10 | Gouvernance
- 12 | Organisation
- 14 | Édito : Sophie Errante et Éric Lombard
- 16 | L'année en huit points clés
- 18 | Données clés 2018

Activité | 20

Responsabilités | 34

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'Agenda 2030, les Nations unies ont mis en place dix-sept objectifs de développement durable (ODD). Ceux-ci visent à éradiquer la pauvreté extrême, de lutter contre les inégalités et les injustices, et de protéger l'environnement, pour une société viable et vivable à l'horizon 2030. Les contenus de ce rapport sont indexés par le biais de pictogrammes pour signaler la contribution des activités du Groupe à l'atteinte de ces ODD au cours de l'année 2018. Début 2019, la Caisse des Dépôts a mis en place un chantier visant à structurer sa politique durable sur la base des ODD.

La Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts est un établissement financier public qui remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques. Une mission confiée par la loi. Gestionnaire de confiance pour le compte de tiers, investisseur et prêteur de long terme, la Caisse des Dépôts facilite la réalisation de projets innovants, durables et solidaires, et participe au développement économique du pays.

La Caisse des Dépôts s'appuie sur :

5 métiers

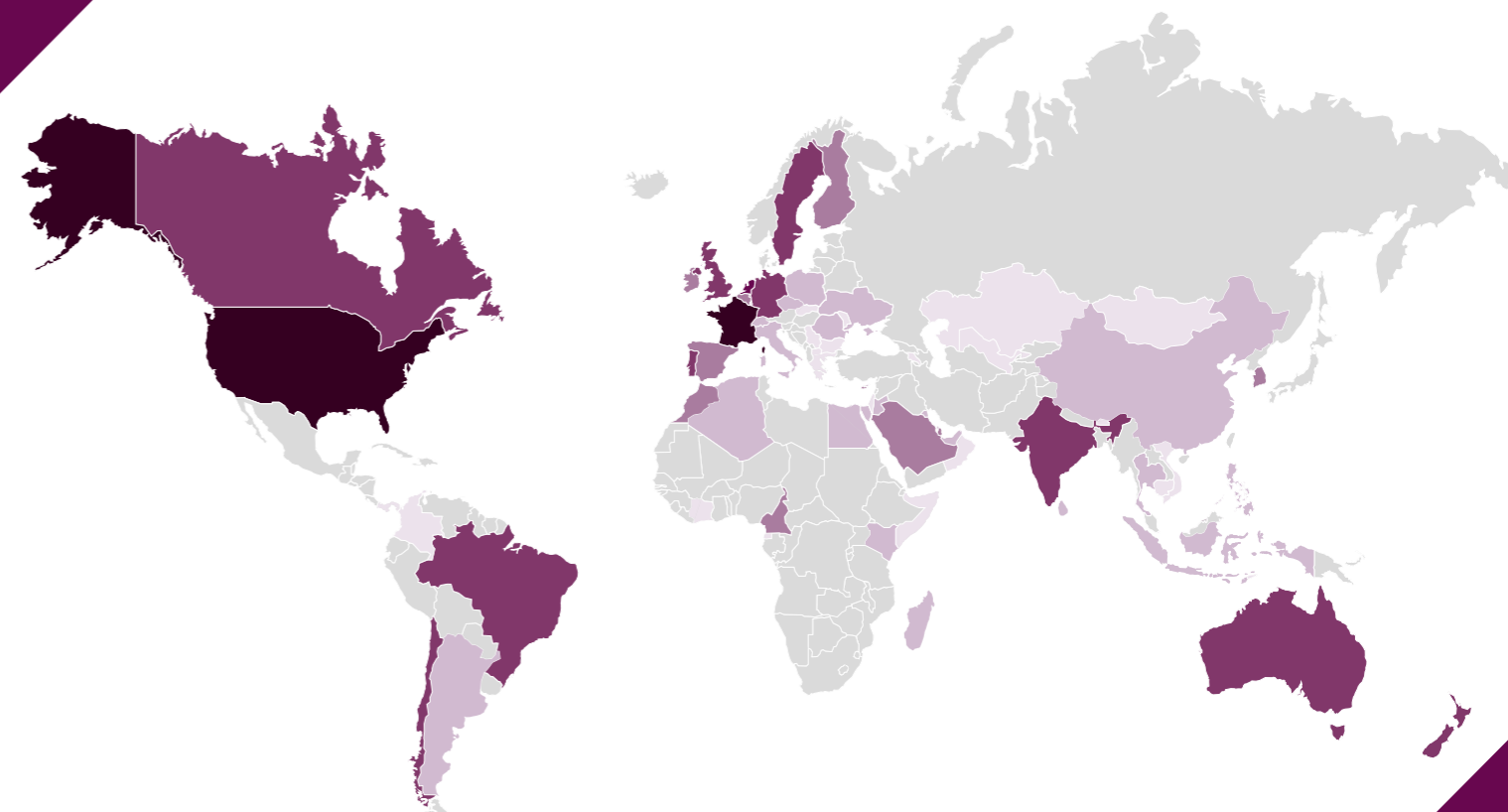
La Banque des Territoires : conseille, finance, opère auprès des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques ;

Bpifrance : accompagne les entreprises avec des solutions de financement, de l'amorçage jusqu'à la cotation en Bourse, du crédit aux fonds propres ;

Retraites et solidarité : gère sous mandats les retraites des fonctions publiques, les fonds de solidarité ainsi que le nouveau « Mon compte formation » ;

Gestions d'actifs : gère les actifs financiers, obligations et actions principalement, de la Caisse des Dépôts ; investisseur institutionnel de référence, orienté vers le long terme, la Caisse des Dépôts contribue au financement de l'économie française avec une prise en compte toujours plus forte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ;

Gestion des participations stratégiques : pilote les participations stratégiques (Transdev, Egis, Icade, CNP Assurances, Compagnie des Alpes, RTE...) dont les dividendes viennent soutenir le financement des missions d'intérêt général de la Caisse des Dépôts.



Plus de
121 600
collaborateurs dans le monde et plus de
7 000

en France au sein de l'Établissement public.
(incluant les effectifs des entités rattachées à l'Établissement public)

Une implantation dans
65 pays
par le biais des filiales et des participations stratégiques et 35 implantations en France pour la Banque des Territoires.

430 Md€
de bilan 2018 agrégé ⁽¹⁾

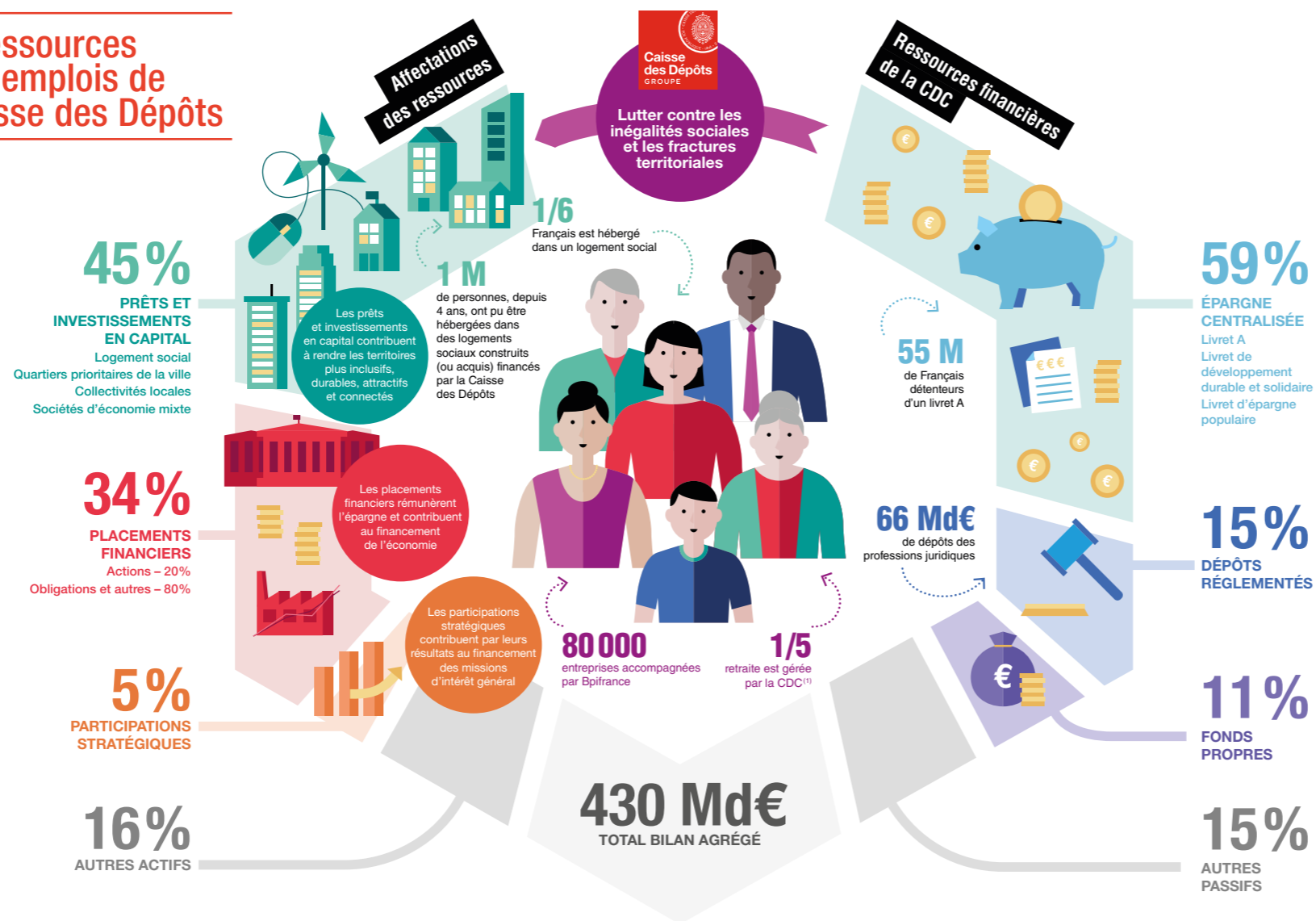
3,3 Md€ de résultat agrégé ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Section générale (comptes consolidés en normes IFRS) + fonds d'épargne (en normes françaises).

Un modèle unique pour faire grandir la France

Les ressources de la Caisse des Dépôts, stables et indépendantes du budget de l'État, sont utilisées à 45% en prêts et en investissements en capital pour financer les projets d'intérêt général des territoires.

Les ressources et les emplois de la Caisse des Dépôts



(1) Le métier retraites, solidarité et formation professionnelle est réalisé par la Caisse des Dépôts pour le compte de tiers, refacturé à l'euro, il n'apparaît donc ni en ressources, ni en emplois.
Le terme « Français » est utilisé de manière générique. Il désigne les bénéficiaires des interventions de la Caisse des Dépôts en France.

Un modèle au service de l'intérêt général

La Caisse des Dépôts, dépositaire et gestionnaire de confiance, gère des mandats publics confiés par la loi ou par l'État, soit une partie de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et solidaire, livret d'épargne populaire), les fonds des professions juridiques, comme les dépôts réalisés auprès des notaires, les régimes de retraites de la fonction publique, ou encore « Mon compte formation ».

Elle transforme une partie de ces fonds en prêts de très long terme et en investissements en fonds propres afin de financer des projets d'intérêt général (logement social, TEE et autres projets des collectivités locales...).

Les ressources qui ne sont pas utilisées en prêts et en investissements sont investies dans des actifs financiers afin d'assurer la sécurité, la liquidité et la rémunération des fonds confiés et de générer des résultats réguliers.

En 2018, au sein du bilan du Fonds d'épargne (distinct de celui de la section générale de la Caisse des Dépôts), 253 Md€ de l'épargne centralisée à la Caisse des Dépôts (+ 22 Md€ d'autres passifs) ont été transformés en 189 Md€ de prêts; le solde a été investi en actifs financiers. /...

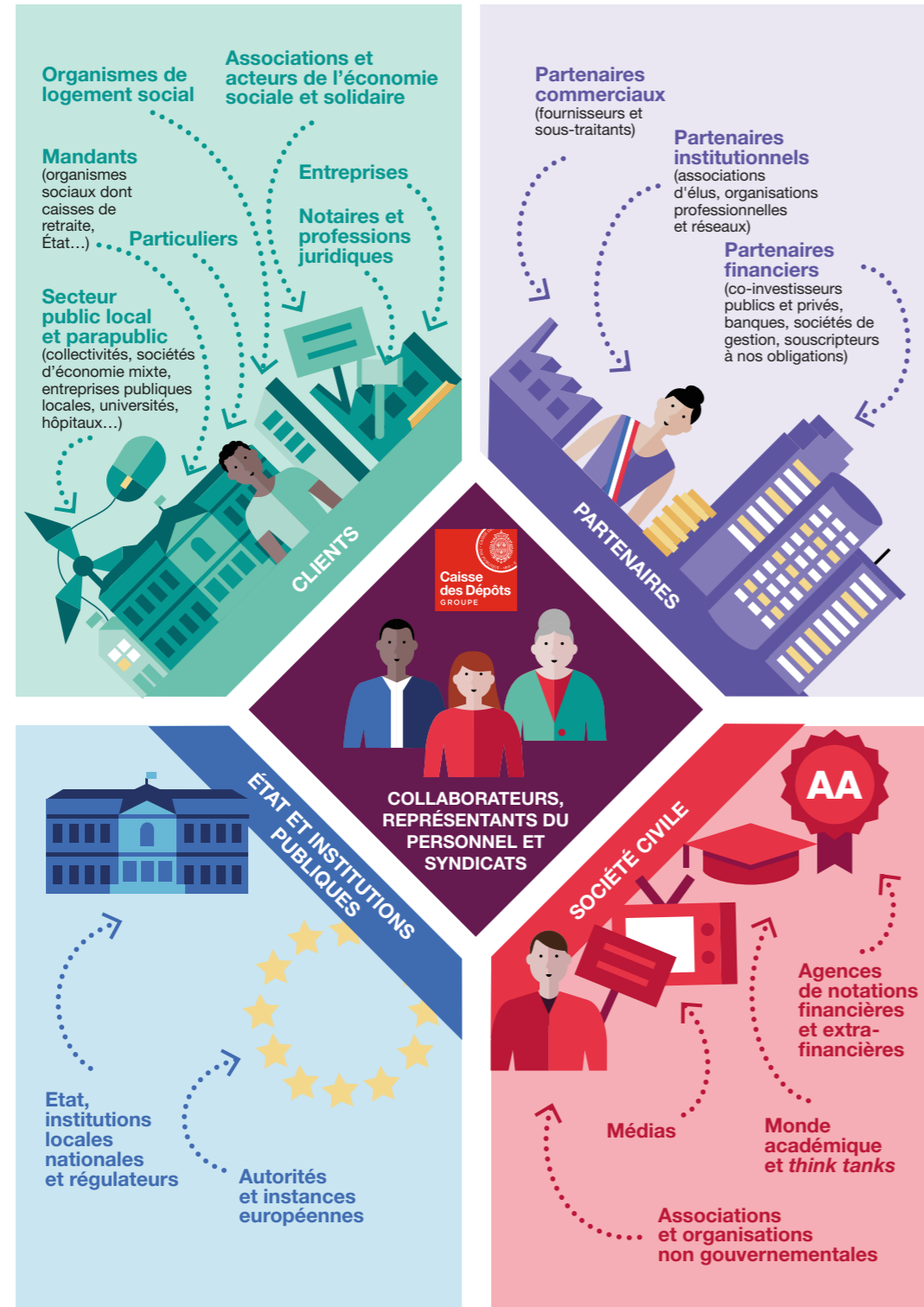
DES RESSOURCES HUMAINES ET IMMATÉRIELLES

- 121 669 collaborateurs
- Répartis dans 65 pays – dont 53% en France
- 35 implantations nationales (Banque des Territoires)
- Un capital confiance construit sur plus de 200 ans
- Un engagement de longue date en faveur d'un développement durable
- Un dialogue dynamique avec nos parties prenantes

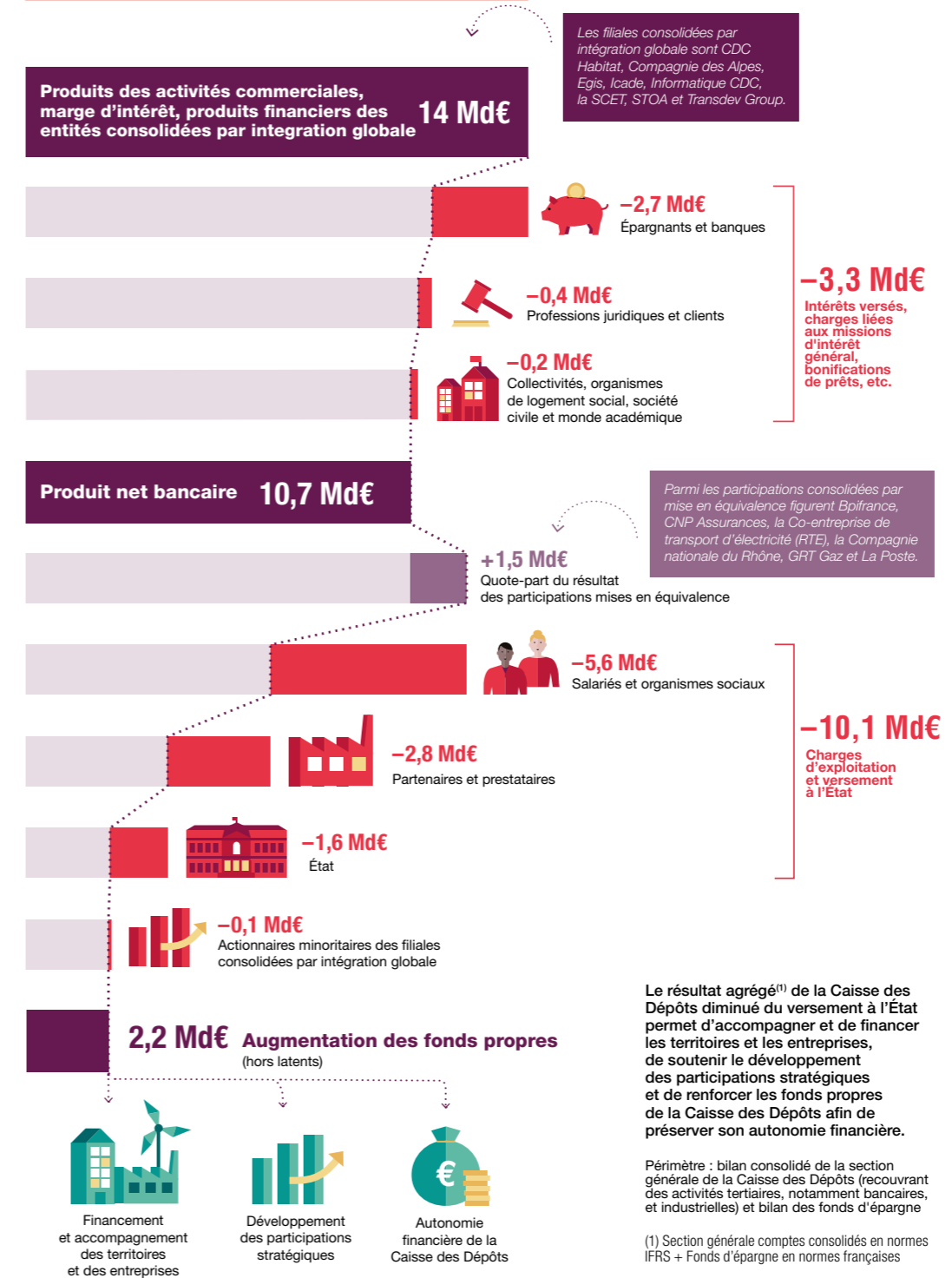
LES PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES

La Caisse des Dépôts détient des participations stratégiques dans Transdev, Egis, Icade, CNP Assurances, Compagnie des Alpes, RTE... Ces sociétés sont en partie des activités qui ont été créées par la Caisse des Dépôts. Elles se sont développées puis ont été filialisées, c'est le cas de Transdev, Egis, Icade, CNP Assurances, Compagnie des Alpes...

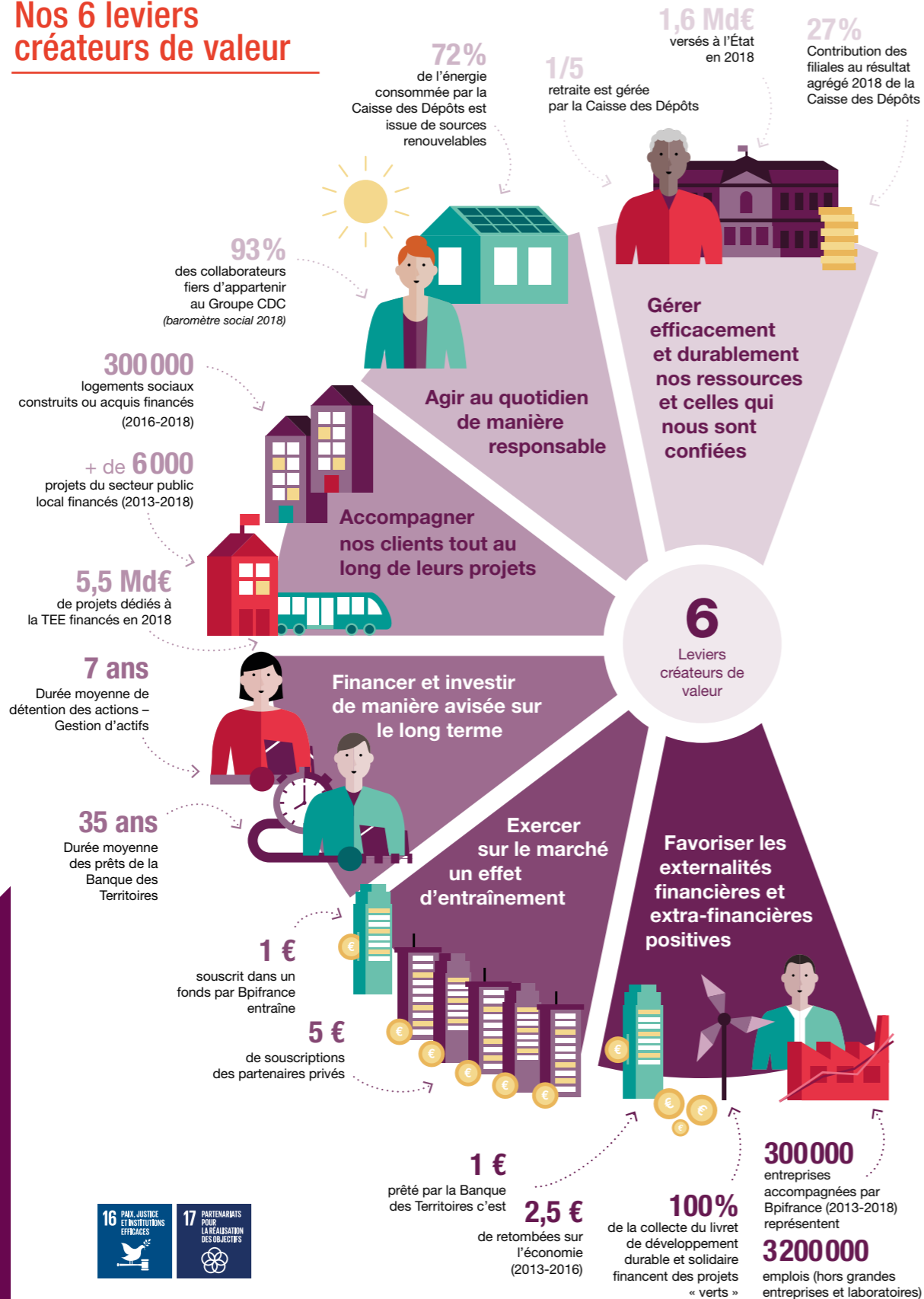
Des parties prenantes multiples



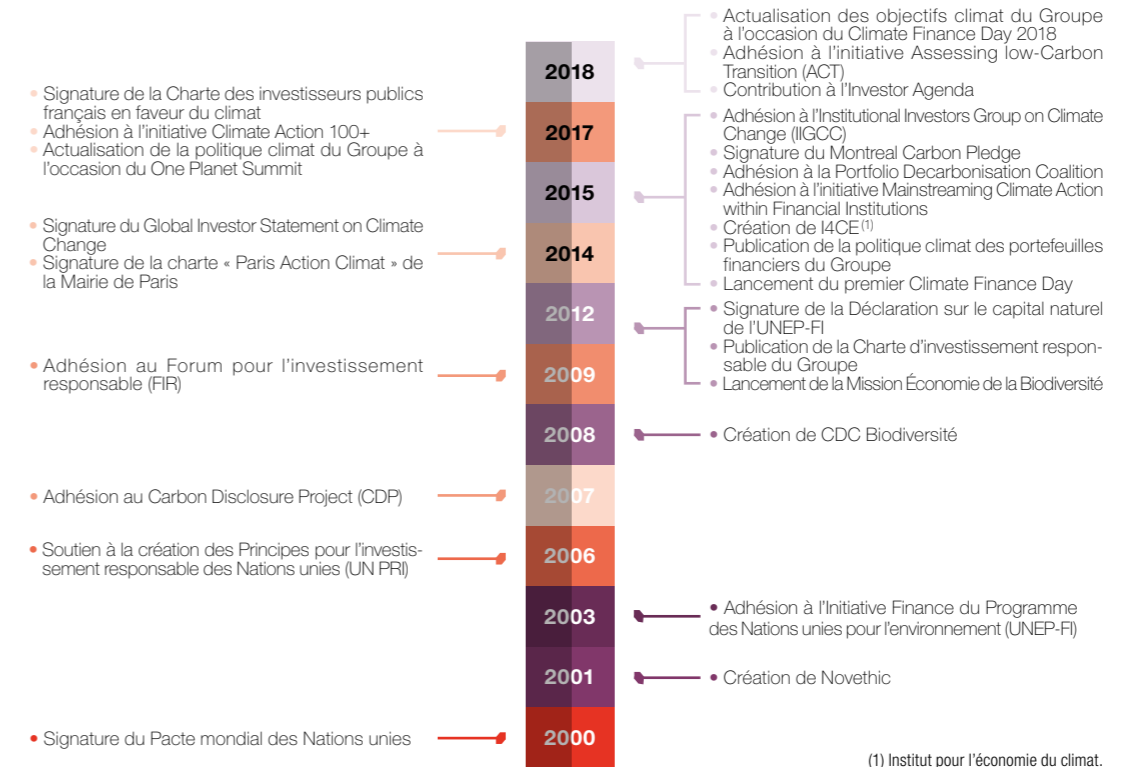
Valeur économique créée pour nos parties prenantes



Nos 6 leviers créateurs de valeur



Un groupe investi dans le développement durable



Pacte mondial des Nations unies

Lancé en 2000, le Pacte mondial (Global Compact) des Nations unies rassemble entreprises, associations et organisations non gouvernementales autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives.

Signataire de cette initiative depuis son lancement, la Caisse des Dépôts s'est engagée à rendre compte de ses impacts sur l'environnement et sur la société avec un niveau de transparence élevé. Trois de ses filiales, CNP Assurances, Transdev et Egis, sont également signataires de cette initiative.

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Droits de l'homme

1 – Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.
 2 – Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Droit du travail

3 – Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
 4 – Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
 5 – Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

6 – Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7 – Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
 8 – Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
 9 – Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10 – Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Une gouvernance modernisée

Le Groupe est constitué de la Caisse des Dépôts, établissement public, et de filiales et participations stratégiques intervenant dans le domaine concurrentiel. Sa gouvernance repose sur deux principes forts : l'indépendance de la Commission de surveillance et l'autonomie du directeur général.

Une Commission de surveillance renouvelée

Placée « de la manière la plus spéciale, sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative » par la loi de 1816, la Caisse des Dépôts est la seule institution financière d'Europe à pouvoir se prévaloir de la protection de la nation.

Ce statut particulier assure son indépendance. Le Parlement exerce le contrôle de ses activités et garantit son autonomie par l'intermédiaire d'une Commission de surveillance. Un règlement intérieur, mis à jour en décembre 2018, précise les droits et devoirs de cette dernière ; il organise également ses relations avec la direction générale du Groupe.

La composition et les missions actuelles de la Commission de surveillance sont fixées par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 ; elles ont été modifiées par la loi Pacte (Plan d'action pour

la croissance et la transformation des entreprises), adoptée le 11 avril 2019 et promulguée le 23 mai dernier. Cette dernière introduit notamment une composition renouvelée et paritaire.

Cinq comités spécialisés

- le comité d'examen des comptes et des risques ;
- le comité du fonds d'épargne ;
- le comité des investissements ;
- le comité des nominations et des rémunérations (créé en 2018) ;
- le comité stratégique (créé en 2018).

Un directeur général autonome

Le directeur général de la Caisse des Dépôts est nommé par décret du président de la République, après audition devant les commissions des finances du Parlement. Nommé pour un mandat de cinq ans, il dispose de pouvoirs de gestion étendus et d'une grande autonomie vis-à-vis de l'exécutif, qui ne peut

DES MISSIONS RENFORCÉES POUR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

- Assurer le contrôle permanent de la gestion de la Caisse des Dépôts ;
- Être compétente sur le plan à moyen terme, les opérations individuelles et les programmes d'investissement ou de désinvestissement (selon des seuils et des modalités définis dans son règlement intérieur) ;
- Adopter, sur proposition du directeur général, le budget de l'Établissement public, qui est soumis à l'approbation du ministre chargé de l'Économie ;
- Approuver les comptes sociaux et consolidés (ainsi que leurs annexes) préalablement arrêtés par le directeur général, et examiner les comptes prévisionnels que ce dernier élabore ;
- Délibérer sur la stratégie et l'appétence en matière de risques ;

- Fixer le besoin de fonds propres et de liquidité adaptés au risque en se référant à un modèle prudentiel qu'elle détermine ;
- Approuver des limites globales d'exposition au risque et en assurer la surveillance (approbation en particulier du programme d'émission de titres de créance de la Caisse des Dépôts et de leur encours maximal annuel) ;
- Approuver l'organisation générale et les orientations du dispositif de contrôle interne du Groupe proposées par le directeur général ;
- Délibérer sur la politique de la Caisse des Dépôts en matière d'égalité professionnelle et salariale, entre tous les salariés, et entre les hommes et les femmes.

le relever de ses fonctions autoritairement. Il est personnellement et financièrement responsable de la gestion des fonds confiés à la Caisse des Dépôts.

La gouvernance de la Caisse des Dépôts en chiffres

3 textes fondateurs

- Loi de 1816
- Loi de modernisation de l'économie de 2008
- Loi Pacte de 2019

4 dispositifs de contrôle interne et externe

- Surveillance de la Commission de surveillance
- Dispositif de contrôle interne
- Supervision prudentielle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- Contrôle de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

3 documents de référence de niveau Groupe

- Modèle prudentiel
- Charte d'investissement responsable
- Charte de déontologie

4 dispositifs d'encadrement et de transparence des rémunérations :

- Plafonnement de la rémunération du directeur général par décret
- Plafonnement volontaire de celles des membres du comité de direction Groupe
- Encadrement et plafonnement des indemnités versées aux commissaires surveillants
- Publication annuelle des rémunérations des dirigeants du Groupe

3 instances formelles de dialogue avec les parties prenantes

- Comité mixte d'information et de concertation (CMIC) du Groupe
- Délégués syndicaux du Groupe
- Comité unique de l'Établissement public (CUEP)



Pour plus d'informations, consulter :
– le chapitre associé du supplément du rapport d'activité et de développement durable 2018 ;
– le rapport au Parlement 2018 ;
– la page « gouvernance » du site internet Caisse des Dépôts.



COMMISSION DE SURVEILLANCE

A compter du 1^{er} janvier 2020, date d'entrée en vigueur de la loi Pacte, la Commission de surveillance devra se composer de 16 membres. 15 sur 16 commissaires surveillants étant indépendants et chaque sexe devra représenter 40% des commissaires surveillants a minima.

5 parlementaires :
3 députés et 2 sénateurs

5 personnalités qualifiées
désignées par le Parlement

1 représentant de l'État :
le directeur général du Trésor ou son représentant

3 personnalités qualifiées
désignées par l'État

2 représentants
des collaborateurs de la Caisse des Dépôts et de ses filiales

(1) Le directeur général du Trésor (ou son représentant) n'est pas considéré comme tel en tant que représentant de l'État.

Organisation

Le comité exécutif du Groupe (en photo) assiste le directeur général dans l'exécution de son projet stratégique. Le comité de direction, constitué des directeurs de l'Établissement public et des dirigeants des filiales et des participations stratégiques, a pour mission d'enrichir la réflexion stratégique du comité exécutif et de contribuer à l'harmonisation des actions menées au sein du Groupe.



De gauche à droite et de haut en bas

● **Nicolas Dufourcq**, Directeur général de Bpifrance

● **Paul Peny**, Directeur des ressources humaines du Groupe

● **Pauline Cornu-Thenard**, Directrice des risques du Groupe

● **Olivier Sichel**, Directeur général adjoint, Directeur de la Banque des Territoires

● **Catherine Mayenobe**, Secrétaire générale du Groupe

● **Éric Lombard**, Directeur général de la Caisse des Dépôts

● **Pierre Chevalier**, Directeur juridique et fiscal du Groupe

● **Sophie Quatrehomme**, Directrice de la communication du Groupe

● **Virginie Chapron-du Jeu**, Directrice des finances du Groupe

● **Olivier Mareuse**, Directeur des fonds d'épargne et des gestions d'actifs

● **Michel Yahiel**, Directeur des retraites et de la solidarité

Une Caisse des Dépôts transformée, une ambition renouvelée, au service du pays

Il est essentiel de donner tout son sens à cette institution qui est une véritable richesse pour le développement de notre pays.

Sophie Errante,
Présidente de la Commission de surveillance
Députée de Loire-Atlantique



L'année 2018 a été une année particulièrement active pour la Caisse des Dépôts avec notamment : le lancement de la Banque des Territoires et le déploiement de nombreux programmes d'action publique en lien avec L'État, comme le Plan logement, les programmes « Territoires d'industrie » ou « Action Cœur de ville ».

Une étape clé a également été franchie par la direction des retraites et solidarité avec la gestion confiée par la loi de « Mon compte formation ». C'est aussi une année record en crédits et aides mobilisés pour Bpifrance, l'entrée au capital de Transdev du groupe allemand Rethmann et de nouveaux engagements en faveur du climat. Enfin, 2018 a vu l'annonce de l'étude d'un rapprochement entre la Caisse des Dépôts et le groupe La Poste.

La modernisation de la gouvernance en cours permettra à la Commission de surveillance de prendre toute sa place dans l'encadrement des orientations stratégiques de la Caisse des Dépôts. La préservation de son modèle singulier est un point fondamental : il faut assurer sa capacité à intervenir au service de l'économie, de manière contracyclique et au service de tous les territoires.

Il est également essentiel que la Caisse des Dépôts et son action soient mieux connues de nos concitoyens. Du matin au soir et tout au long de la vie, la CDC est présente auprès d'eux. L'action publique menée par la Caisse des Dépôts, que ce soit par le biais de la Banque des Territoires, de son action au travers des missions confiées par l'État ou via ses filiales, couvre l'ensemble du territoire national en métropole comme dans les outre-mer.

Grâce à l'activité menée par toutes les équipes en 2018, j'ai le sentiment que nos concitoyens et les clients de la Caisse des Dépôts appréhendent mieux son champ d'action et son utilité pour chacun et pour tous. Il est essentiel de poursuivre ce chemin et de donner tout son sens à cet outil doublement centenaire qui est une véritable richesse pour le développement de notre pays en œuvrant quotidiennement à la réduction des inégalités.

Que reprenez-vous de l'année 2018 ?

L'année 2018 a été une année de transformation pour la Caisse des Dépôts. En moins d'un an, le Groupe s'est organisé en cinq grands métiers avec un double objectif de lisibilité et d'efficacité. Lisibilité, car une institution publique, gestionnaire d'une partie de l'épargne des Français, des dépôts des professions juridiques, d'une retraite sur cinq doit être plus transparente. Plus efficace aussi, car cette organisation nous permet d'être plus proches de nos clients et parties prenantes. L'année a aussi été dense pour tous les métiers, je citerais avec le projet fondateur de rapprochement avec le Groupe La Poste et les nouveaux engagements pris en faveur du climat.

Sur le plan financier, quels sont les principaux résultats ?

Dans un contexte économique et financier incertain, le résultat agrégé⁽¹⁾ est stable à 3,3 Md€, alors que nous avons opté pour de nouvelles normes comptables (les plus-values réalisées sur le portefeuille actions ne se comptabilisent plus dans le résultat) et que 2017 avait été marquée par des éléments exceptionnels. Soulignons la part des métiers Gestions d'actifs et Gestion des participations stratégiques qui représentent 65 % de ce résultat. Nous avons pu reverser à l'État 1,6 Md€, une contribution majeure. Enfin, le bilan agrégé⁽¹⁾ atteint 430 Md€ et illustre l'engagement de la Caisse des Dépôts en faveur de l'intérêt général.

Quelles sont les perspectives de la Caisse des Dépôts ?

Nous maintenons le cap : agir pour réduire les inégalités sociales et les fractures territoriales. Parmi les projets les plus importants pour 2019 et les années à venir, celui de bâtir le 1^{er} pôle public financier au service de tous les territoires grâce au rapprochement avec le Groupe La Poste. Au-delà de l'objectif de créer un pôle « bancassurance » entre La Banque Postale et CNP Assurances, il s'agit de mieux coordonner nos actions, de faire jouer les

complémentarités entre nos deux institutions. Autres enjeux majeurs : réussir le déploiement de « Mon compte formation », participer activement au futur régime universel de retraites et intensifier notre contribution au développement des territoires avec la Banque des Territoires et Bpifrance. À titre d'exemple, nous comptons investir 16 Md€ dans des projets favorisant la TEE d'ici à 2020. Cette ambition pour un monde durable s'étend à la décarbonation de nos portefeuilles d'actifs financiers. Notre engagement est ancien puisque nous avons signé, dès 2000, le Pacte mondial des Nations unies, auquel je réaffirme mon soutien.

Agir pour réduire les inégalités sociales et les fractures territoriales.

Éric Lombard,
directeur général de la Caisse des Dépôts



(1) Comptes consolidés Caisse des Dépôts en normes IFRS et comptes sociaux fonds d'épargne en normes françaises.

▶ Découvrir en vidéo les 5 questions à Éric Lombard sur <https://www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2018>

L'année en huit points clés

L'année 2018 est une année fondatrice pour la Caisse des Dépôts, une année revisitée en huit grandes étapes clés.



1. Le lancement de la Banque des Territoires : quand l'intérêt général a choisi sa banque

Lancée en mai 2018, la Banque des Territoires a pour ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. Elle s'adresse aux collectivités locales, aux organismes de logement social et aux professions juridiques sur tous les territoires.



2. Quatre plans majeurs déployés par la Banque des Territoires

Dès février, le Plan logement de 10 Md€ a été déployé afin de soutenir les investissements et la transformation des bailleurs sociaux ; il a été suivi par le programme « Action Cœur de ville », destiné à revitaliser 222 cœurs de villes moyennes et centres-bourgs. L'opération « Territoires d'industrie », relançant l'industrie dans 136 territoires, clôt l'année. Des programmes complétés par le Grand plan d'investissement (PIA).

3. La gestion de « Mon compte formation » et l'implication dans la future réforme des retraites

En 2018, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la mission de développer de nouvelles applications pour les usagers et les organismes de formation ; elle apporte dans le même temps une contribution active aux réflexions prospectives sur le futur régime universel des retraites.



4. La réorganisation des gestions d'actifs

Premier gérant d'actifs de statut public et 4^e investisseur institutionnel avec 155 Md€ d'actifs financiers gérés, la Caisse des Dépôts est un investisseur de référence et de long terme sur les marchés financiers européens.



écologique et énergétique (TEE) et les avances en trésorerie ayant été particulièrement dynamiques. Le métier d'accompagnement est monté en puissance avec plus de 15 000 actions de formation et de conseil.

5. Le projet de rapprochement de la Caisse des Dépôts avec le Groupe La Poste : bâtir le 1^{er} groupe financier public au service des territoires

Ce projet structurant vise à constituer un pôle banque-assurance de premier plan, avec le rapprochement entre La Banque Postale et CNP Assurances. La loi Pacte, adoptée en mai 2019, permet la détention majoritaire du groupe La Poste par la Caisse des Dépôts.

6. Le projet d'entrée au capital de Transdev Group du groupe allemand Rethmann et la montée au capital d'Euronext

Avec cette entrée au capital du groupe Rethmann, Transdev Group dispose désormais de deux actionnaires de long terme, la Caisse des Dépôts confirmant son rôle d'actionnaire majoritaire. Cette évolution est un atout important pour le développement à l'international de Transdev.

7. Une année record pour Bpifrance : servir l'avenir des entreprises françaises

19 Md€ de crédits et d'aides ont été mobilisés auprès des PME et TPE, le financement d'équipements industriels de production, de transports, de la transition



8. Des engagements renforcés en faveur du climat

La Caisse des Dépôts a renforcé ses engagements en faveur du climat : en matière de financement, avec pour objectif de mobiliser 16 Md€⁽¹⁾ de prêts et d'investissements en capital en faveur de la TEE sur la période 2018-2020, et de désengagement du charbon. Elle a par ailleurs réaffirmé ses engagements en matière de décarbonation de ses portefeuilles d'actifs et de dialogue actionnarial.

(1) Banque des Territoires et Bpifrance.

Données clés 2018

Notation financière

AA/Aa2/AA

alignée sur celle de l'État français

Notation extra-financière

71/100

Vigeo Eiris – leader de son secteur en 2017

C

Oekom – parmi les leaders en 2018 (statut «prime»)

A+

UN PRI – performance maximale sur le volet « Stratégie et gouvernance » en 2017

Top 7 %

AODP (Asset Owner Disclosure Project) – parmi les leaders de la prise en compte des risques climatiques dans la politique d'investissement en 2017

Indicateurs sociaux et sociétaux

90 %

part des effectifs de la Caisse des Dépôts ayant bénéficié d'une formation en 2018

+ de 3 Md€

volume d'achats réalisés auprès du secteur protégé et adapté au sein du Groupe (Caisse des Dépôts et filiales) en 2018

Indicateurs environnementaux

5,5 Md€

de financement de projets dédiés à la TEE, engagés en 2018 (soit 34% de l'objectif de 16 Md€ à 2020)

– 45 % (actions) (1)

– 55 % (obligations) (2)

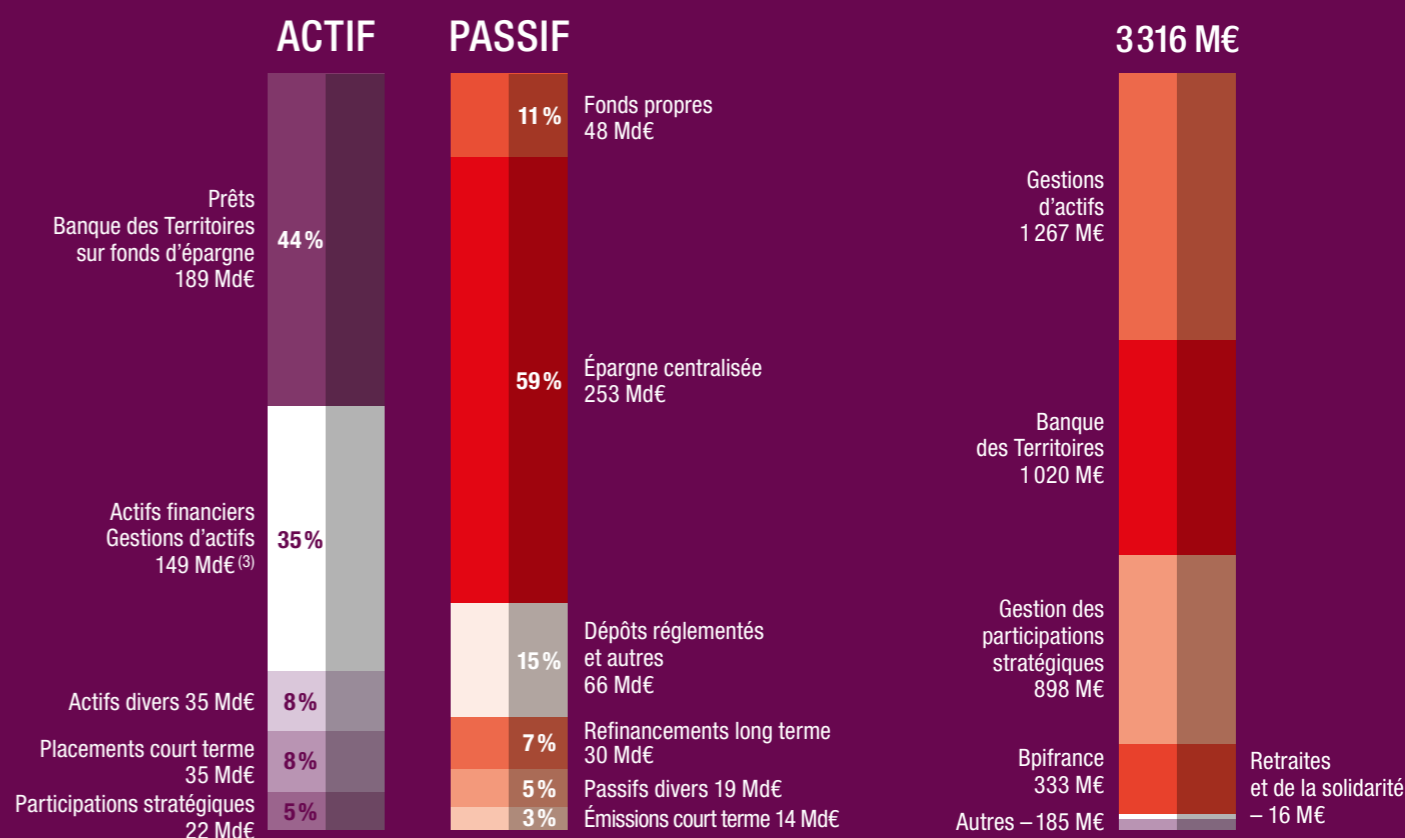
Réduction de l'empreinte carbone (3) des portefeuilles détenus en direct entre 2014 et 2018 (objectif de – 20 % entre 2014 et 2020)

(1) Périmètre Groupe.
(2) Périmètre Caisse des Dépôts.
(3) Tonnes d'équivalent CO₂ émises par millier d'euros investis.

Indicateurs financiers

Bilan agrégé (2)
430 Md€

Contribution au résultat agrégé (2) des 5 métiers



(2) Section générale comptes consolidés en normes IFRS + Fonds d'Épargne en norme françaises

(3) : 154,6 Md€ en valeur de marché

48 Md€

Fonds propres agrégés (2) (dont 12 Md€ pour le Fonds d'épargne et 36 Md€ de fonds propres consolidés pour la Caisse des Dépôts)

3,3 Md€

Résultat agrégé (2) (dont 1,5 Md€ de résultat courant pour le Fonds d'épargne et 1,8 Md€ de résultat net part du groupe Caisse des Dépôts)

1,6 Md€

Contribution au budget de l'État (dont 543 M€ de prélèvement sur fonds d'épargne, 914 M€ de versement au titre du résultat consolidé Caisse des Dépôts et 117 M€ de contribution représentative de l'impôt sur les sociétés Caisse des Dépôts)

Activité

Identité | 01

Activité | 22

- 24 | La Banque des Territoires, le partenaire clé des territoires
- 28 | Bpifrance : un catalyseur de la croissance des entreprises
- 30 | Gestion des participations stratégiques : un tremplin pour l'intérêt général
- 32 | Gestions d'actifs : la Caisse des Dépôts, 1^{er} gérant d'actifs de statut public
- 34 | Retraites et solidarité : un établissement public au cœur de projets innovants

Responsabilités | 36

La Banque des Territoires, le partenaire clé des territoires

Avec le lancement de la Banque des Territoires, dédiée aux clients, collectivités, organismes de logement social, professions juridiques... l'année 2018 est aussi marquée par le lancement sans précédent de nouvelles offres.

En 2018, les territoires continuent à se transformer rapidement. Pour mieux les accompagner, la Caisse des Dépôts lance la Banque des Territoires et déploie un premier plan massif, le Plan logement.

Banque des Territoires, le partenaire clé des territoires

L'année 2018 est celle de la Banque des Territoires, une nouvelle marque officiellement lancée le 30 mai 2018 avec une mission clé : lutter contre les fractures territoriales et sociales en rendant les territoires plus inclusifs, attractifs, durables et connectés.

Ce lancement obéit à une volonté de mieux répondre aux besoins des clients avec une offre plus lisible et un accompagnement de proximité. Désormais, les collectivités locales, les organismes de logement social, les associations, les entreprises publiques locales et les professions juridiques ont un seul interlocuteur Banque des Territoires au sein des 35 implantations dans les territoires. Les clients, sur tous les



Centre historique de Chartres, l'un des 222 centres-villes, centres-bourgs du Programme Action Cœur de ville.

territoires, des zones rurales aux métropoles, ont accès à une offre complète et modulaire allant du conseil au financement et à la gestion immobilière. Une offre relayée par une plateforme digitale unique lancée en novembre.

La Banque des Territoires rassemble des activités de financement d'intérêt général et des activités de conseil et de gestion immobilière par le biais de deux filiales, la SCET et CDC Habitat, opérant dans le champ concurrentiel.

Le Plan logement : 10 Md€ de prêts innovants

Dès le mois de février et jusqu'au mois de juillet 2018, la Caisse des Dépôts a mis en œuvre, dans des délais sans précédent, un Plan logement de 10 milliards d'euros.

Ce plan, innovant sur le plan financier et 100% numérique, vise à soutenir les bailleurs dans leur transformation et à encourager leurs efforts d'investissements. Il propose une offre d'allongement de la dette de 5 à 10 ans sur stocks existants – une enveloppe de 2 milliards d'euros du Prêt de haut de bilan de 2^e génération (PHB2.0) – 4 milliards d'euros d'offre de prêts à taux fixe et 3 milliards d'euros de prêts à court terme et enfin 1 milliard d'euros en fonds propres pour des montages en démembrement de propriété.

Ce plan, qui se poursuit jusqu'en 2020, a été très bien accueilli, notamment l'offre allongement de dette avec une demande sur 16 milliards d'euros d'encours de dettes émanant de 370 bailleurs, soit deux bailleurs sur trois, et le PHB2.0 dont l'enveloppe 2018 a été intégralement consommée. Cette dernière permettra de financer la construction de plus de 110 000 logements sociaux.

Programme Action Cœur de ville et Territoires d'industrie

L'année se poursuit avec le déploiement du programme « Action Cœur de ville » lancé par le gouvernement, d'un montant de plus de 5 milliards d'euros sur cinq ans. « Action Cœur de ville » vise à revitaliser 222 centres-villes et centres bourgs. La Banque des Territoires accompagne ce Programme avec 1 milliard d'euros en fonds propres et 700 millions d'euros de prêts et de crédits. Et en ingénierie, 222 conventions ont été signées, 10 millions d'euros de crédits d'ingénierie et plus de 50 projets d'investissements sont engagés fin 2018.

La Banque des Territoires termine l'année avec l'opération « Territoires d'industrie » qui accompagne en ingénierie et en investissements 136 territoires d'industrie avec 100 millions d'euros par an proposés par le gouvernement.

Ces nouveaux programmes viennent en complément des actions menées dans les quartiers « politique de la ville » et de celles réalisées dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA), soit pour le PIA une trentaine d'actions pour plus de 11 milliards d'euros en 2018.



LE PLAN LOGEMENT EN CHIFFRES

2 Md€ de Prêt de haut de bilan de 2^e génération : PHB2.0, avec pendant vingt ans un différé d'amortissement et un taux zéro bonifié par Action Logement

4 Md€ de prêts à taux fixe : le prêt Booster pour la construction, des prêts accompagnant la restructuration du secteur et l'offre de réaménagement de la dette pour 2 Md€...

3 Md€ de prêts à court terme

1 Md€ en fonds propres : montages en démembrement de propriété par le biais de Tonus Territoires, nouvelle filiale de la Caisse des Dépôts

Depuis 2014, la ville de Saint-Nazaire est engagée dans un vaste plan de redynamisation de son centre-ville en menant des actions dans des champs très divers : l'habitat, le commerce, l'emploi, la formation, les équipements, la question des mobilités mais aussi la question du patrimoine et de la place de la culture dans nos espaces publics... Grâce aux actions Cœur de ville de la Banque des Territoires, on espère pouvoir mobiliser de nouveaux partenaires, développer une méthodologie de projet adaptée et renforcer encore notre action au service des habitants.

Laurianne Deniaux,
adjointe au maire de Saint-Nazaire

...

Une activité 2018 dans un climat attentiste

En 2018, la Banque des Territoires a signé 12,8 milliards d'euros de prêts au logement social et aux collectivités. Dans un climat attentiste avec le projet de loi ELAN⁽¹⁾ et malgré le Plan logement, les signatures de prêts ont décliné de 25 % par rapport à 2017. Le segment du logement social et de la politique de la ville reste prépondérant avec près de 12 milliards d'euros de prêts tandis que le secteur public local atteint 1,1 milliard d'euros de prêts signés. Sur ce secteur, l'offre bancaire reste abondante et les taux d'intérêt bas. Au total, l'encours des prêts progresse à 188,5 milliards d'euros.

Les investissements en fonds propres auprès des entreprises publiques locales atteignent près de 800 millions d'euros et ont essentiellement concerné des programmes immobiliers tertiaires, les infrastructures numériques et TEE (Transition écologique et énergétique). Les encours progressent à 3,9 milliards d'euros.

L'activité bancaire dédiée aux professions juridiques (notaires, administrateurs et mandataires judiciaires, huissiers de justice...) se caractérise en 2018 par une progression des encours des dépôts de 3 milliards d'euros à 68 milliards d'euros. Les prêts aux professions juridiques ont plus que doublé et grâce à Ciclade, le site dédié aux avoirs en déshérence (comptes bancaires, PEE, assurance-vie), 107 millions d'euros ont pu être restitués.



L'immeuble Fulton : logements sociaux à Paris

[Découvrir les projets financés sur caissedesdepots.fr/rapport.annuel.2018](https://www.caissedesdepots.fr/rapport.annuel.2018)

SCET et CDC Habitat : du conseil aux territoires à la gestion immobilière

Historiquement et continuellement mise sous tension par les sollicitations de tous les types de territoires, la SCET s'est transformée en profondeur au cours des dernières années pour devenir une brique majeure du pôle Conseil de la Banque des Territoires. En 2018, par exemple, elle est intervenue en première ligne du programme Action Cœur de ville et de l'appel à projet Réinventons nos coeurs de ville, ou encore en accompagnant l'ensemble des acteurs dans l'élaboration du projet de territoire emblématique post-Fessenheim.

Le groupe SNI devenu CDC Habitat poursuit son activité d'opérateur global immobilier avec un accroissement du parc géré à près de 500 000 logements. En 2018, CDC Habitat a acquis des titres de la foncière Vesta et de Maisons & Cités, 1^{er} bailleur HLM de la région Hauts-de-France. CDC Habitat a aussi réalisé le 1^{er} closing du Fonds de logement intermédiaire, FLI2⁽²⁾, avec 900 millions d'euros. Enfin, CDC Habitat s'est réorganisé en une seule ESH (entreprise sociale pour l'habitat), CDC Habitat social, en fusionnant les 13 ESH du Groupe.

Stratégie : plus de proximité et de développement durable

Les territoires évoluent très rapidement, la Banque des Territoires compte toujours davantage les accompagner avec des réponses immédiates et sur mesure. Ses offres de conseil, ses solutions de financement visent à rendre les territoires « plus inclusifs » : logements

sociaux, offres immobilières et de services pour le maintien des personnes âgées à domicile ; à développer des territoires « plus durables » : énergies renouvelables, efficacité énergétique via les data, économie circulaire ou transition alimentaire. Pour des territoires « plus connectés », la Banque des Territoires finance des infrastructures, de nouvelles générations de data centers, des transports durables, mobiles et intelligents. Enfin, pour développer des territoires « plus attractifs », la Banque des Territoires finance une offre immobilière d'activités, d'hébergements, d'équipements et de loisirs de qualité, adaptée à de nouveaux usages.

En parallèle, la Banque des Territoires renforce sa politique de développement durable en intégrant par exemple davantage de critères extra-financiers dans l'analyse des projets à financer, dans la conception des offres... en s'engageant aussi à jouer un rôle d'entraînement sociétal auprès de ses clients et partenaires.

2019 : des moyens accrus pour les OLS et les collectivités

En mai 2019, la Banque des Territoires a présenté son Plan logement 2 adressé aux organismes de logement social. Ce Plan répond à un double objectif : renforcer les fonds propres des bailleurs sociaux et apporter au secteur de la visibilité à moyen terme. Il comprend notamment 800 M€ de titres participatifs destinés en priorité aux OPH (Offices publics de l'habitat), le redéploiement des PHBB (Prêts de haut de bilan bonifiés) de 1^{er} et 2^e génération et afin de répondre aux besoins de visibilité : 4 M€ d'enveloppe de prêts à taux fixe, 50 M€ de remise d'intérêt par an (2020 à 2022), 4 M€ de prêts fonciers sur zones tendues d'une durée de 80 ans et 1 M€ supplémentaire pour l'Éco-prêt, soit une enveloppe totale de 4 M€ (le plafond d'emprunt étant rehaussé de 16 000 à 22 000 euros par logement rénové). Par ailleurs, la Banque des Territoires prévoit de poursuivre le déploiement de financements européens. Sur le secteur public local, de nouvelles offres de prêts ciblées à TLA (taux livret A) + 0,75 % sont prévues, notamment Mobi Prêt (pistes cyclables, pôle multimodal...), Edu Prêt (des crèches aux universités) et l'extension Gemapi (Gestion des espaces et des milieux aquatiques et la prévention des inondations) à l'Aqua Prêt.



CHIFFRES CLÉS 2018

12,8 Md€ prêts au logement social et aux collectivités dont 12 Md€ (11,7 Md€) pour le logement social et la politique de la ville, et 1,1 Md€ pour le secteur public local

188,5 Md€ encours des prêts (contre 185 Md€ en 2017)

769 M€ engagés : investissements en fonds propres dont plus de 85 % dans l'immobilier, le numérique et la TEE

68 Md€ encours moyens des dépôts bancaires (+3 Md€ par rapport à 2017)

29 M€ : chiffre d'affaires en conseil et ingénierie territoriale SCET

Près de **500 000** logements gérés pour CDC Habitat (contre 425 000 en 2017)

(1) Loi ELAN : Pour les bailleurs, cette loi se traduit par une diminution des APL et des loyers de 1,5 milliard d'euros par an. La RLS (réduction du loyer de solidarité) se répercutera en fait pour moitié dans une baisse des loyers et pour l'autre moitié par une hausse de la TVA de 5,5 % à 10 % pour la construction de logements neufs ou la rénovation thermique. Par ailleurs, un seuil fixé à 12 000 logements et/ou 40 millions d'euros de chiffre d'affaires incite les bailleurs sociaux qui ne l'atteignent pas à se regrouper.

(2) Le FLI2 cible une taille de 2 Md€ pour une production totale de l'ordre de 11 000 logements principalement autour du réseau du Grand Paris Express et des grandes villes de province.

Bpifrance : un catalyseur de la croissance des entreprises

En 2018, Bpifrance accentue son action en financements et fonds propres pour les TPE, PME et ETI, renforce ses aides à l'export et passe à l'échelle supérieure pour les programmes d'accompagnement des entreprises.



Bpifrance Inno Génération 2018

Année record du financement de l'investissement et de la croissance des PME et ETI

Avec 19 milliards d'euros de crédits et d'aides mobilisés, en hausse de 9% par rapport à 2017, l'année 2018 a été une année record. Tous les types de crédits sont en hausse : du crédit de moyen à long terme dédié à l'investissement, en hausse de 8%, au crédit de court terme qui augmente de 13%.

Le financement des investissements matériels : équipement industriel de production, transports et TEE (Transition énergétique et écologique), a été particulièrement dynamique. Bpifrance confirme aussi son rôle pivot dans le financement des investissements immatériels des PME et TPE, en complément des banques classiques, pour financer la part d'immatériel ou d'accroissement du besoin en fonds de roulement des projets de développement des entreprises. Le niveau des avances en trésorerie à 8,7 milliards d'euros, en hausse de 14% par rapport à 2017, matérialise l'augmentation des besoins de financement des entreprises, portée par leur croissance.

Avec 1,2 milliard d'euros d'aides et financements accordés en 2018, l'activité de financement de l'innovation sur fonds publics affiche un recul de 10%, mais reste à un haut niveau, après un doublement de l'activité entre 2013 et 2016. Les prêts d'amorçage et les prêts à l'innovation s'inscrivent en forte hausse.

2 Md€ d'investissements en fonds propres

L'activité de fonds propres a permis la mobilisation en 2018 de 2 milliards d'euros, en intervention directe au capital de 247 entreprises (contre 213 en 2017) et au service de 50 fonds d'investissement français partenaires.

L'activité d'investissement direct en capital innovation est en forte croissance de 20%, liée à l'augmentation des levées d'envergure par les start-up françaises.

L'activité en capital-développement (PME, ETI et grandes entreprises) a fortement progressé en nombre d'entreprises investies : 143 sociétés, contre 126 en 2017. Les montants investis ont reculé de 2 691 M€ en 2017 à 732 M€ en 2018, l'année 2017 ayant été

marquée par un investissement exceptionnel de 1,9 milliard d'euros au capital du groupe PSA.

L'activité de Fonds de fonds a connu une nouvelle année très active, après une année 2017 historique, avec un montant total investi de 962 millions d'euros dans 50 fonds partenaires, poursuivant son impact sur la montée en puissance des fonds d'investissement français, à la fois en nombre et en taille des fonds levés.

Garantie, export et accompagnement

8,7 Md€ de prêts auprès de banques françaises ont été garantis par Bpifrance, touchant plus de 60 000 entreprises au travers de leurs banques commerciales. La garantie demeure l'outil privilégié d'intervention en faveur des TPE notamment dans les phases sensibles que sont la création et la transmission d'entreprises. Ainsi, les TPE représentent près de 90% de l'activité Garantie.

L'activité export enregistre une croissance de 10% du nombre de PME et ETI accompagnées, marquant le tournant pris vers une plus grande démocratisation des outils publics de financement de l'export.

L'Accompagnement, devenu un métier à part entière de Bpifrance, est encore monté en puissance. Bpifrance a étendu son champ d'action avec plus de 3 600 missions ponctuelles de conseil réalisées auprès de PME/ETI, plus de 10 000 entrepreneurs mis en réseau et 8 000 nouvelles personnes formées via la plateforme e-learning. 640 entreprises ont été « accélérées » depuis le lancement du premier programme Accélérateur en 2015. Des partenariats avec les régions se sont poursuivis via notamment les lancements des Accélérateurs Grand Est, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Île-de-France.

L'entrée au capital de Bpifrance est vraiment un partenariat. Cela marque une première étape significative du développement de notre Groupe, particulièrement au vu des enjeux colossaux de notre filière du recyclage et du déchet d'équipement électronique en particulier pour les années qui viennent.

Jérôme Auclair,
directeur général d'Environnement Recycling



CHIFFRES CLÉS

19 Md€ : crédits et aides mobilisés pour les entreprises : +9% par rapport à 2017

8,7 Md€ : prêts garantis

2 Md€ : investissements au capital de 247 entreprises et de 50 fonds

80 000 entreprises financées par Bpifrance

+10% : le nombre d'entreprises financées et assurées à l'export

500 entreprises en cours d'accélération dans les accélérateurs PME et ETI (+77%)



Gestion des participations stratégiques : un tremplin pour l'intérêt général

Le portefeuille a connu une très belle performance globale en 2018 en termes de chiffre d'affaires et de résultats. Ce métier, l'un des premiers contributeurs au résultat, participe ainsi au financement des activités d'intérêt général de la Caisse des Dépôts.

La Gestion des participations stratégiques va bien au-delà de la gestion financière. La Caisse des Dépôts siège au conseil d'administration et suit le développement des sociétés positionnées sur des secteurs clés : banque et assurance, immobilier, infrastructures, mobilité et ingénierie. Suivant une optique de long terme, la gestion de ces participations repose sur trois critères définis par le directeur général Éric Lombard : l'intérêt patrimonial de la Caisse des Dépôts, l'intérêt social de ces entreprises et, enfin, l'intérêt général. Tour d'horizon.

Banque-assurance

Le contexte a été difficile sur les différents marchés du Groupe La Poste. Le recul des volumes du courrier, le maintien de taux d'intérêt à un niveau historiquement bas et les pressions sur les marges du colis partout en Europe ont entraîné le recul des résultats (résultat net en repli de 6,3% et de 4,2% à périmètre et change constants). La solidité du modèle multi-activités a permis cependant de poursuivre le développement du Groupe conformément à son plan stratégique.

Pour CNP Assurances, l'année se caractérise par le succès de sa stratégie de réorientation du mix produit et l'ancrage de sa transformation digitale. Le chiffre d'affaires, à 32,4 milliards d'euros, est en hausse de 0,7% (+4,1% à périmètre et change constants), sous l'effet notamment d'une très bonne dynamique en Europe et en Amérique latine.

Immobilier et tourisme

Icade affiche des résultats en forte progression avec une croissance de son résultat net par action de 19% à 155 millions d'euros, une forte croissance de son cash-flow net courant (+9% par action) et de son ANR (actif net réévalué) de 6% par action. Ces résultats illustrent la pertinence du modèle d'opérateur



immobilier intégré d'Icade, foncière et promoteur. En 2018, Icade a accéléré la rotation de son portefeuille de bureaux et de parcs d'affaires, poursuivi ses projets de développement tertiaire et engagé la diversification d'Icade Santé dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

En 2018, la Compagnie des Alpes affiche des performances historiques, tant au niveau opérationnel qu'au niveau du résultat net, avec un chiffre d'affaires consolidé du Groupe qui s'établit à 801,2 millions d'euros, en progression de 6% en données retraitées (3,1% à périmètre comparable). Cette performance illustre la croissance des Domaines skiables et des Destinations de loisirs.

Mobilité, énergie et ingénierie

L'année 2018 est marquée, pour Transdev Group, par l'évolution de son actionariat avec l'entrée au capital du groupe Rethmann. Transdev dispose désormais de deux actionnaires de long terme, la Caisse des Dépôts, qui confirme son rôle d'actionnaire majoritaire, et le groupe Rethmann.

Le chiffre d'affaires de RTE (Réseau de transport d'électricité) augmente de 4% à 4,8 milliards d'euros, une hausse principalement liée au mécanisme d'indexation tarifaire prévu dans le TURPE 5 (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité). L'EBITDA et le résultat net 2018 affichent une belle performance, avec respectivement 2 059 millions d'euros et 603 millions d'euros.

En 2018, la production annuelle de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) atteint 14,3 TWh, en nette augmentation par rapport à 2017. L'hydraulicité a été légèrement supérieure à la moyenne des dix dernières années, de plus de 0,3 TWh.

Dans le secteur de l'ingénierie, Egis affiche de belles performances économiques avec un chiffre d'affaires de plus de 1,1 milliard d'euros, en hausse de près de 8%, et un résultat de 29 millions d'euros, portés par le fort dynamisme des activités d'exploitation routière et d'ingénierie du bâtiment.

Grâce à Citiway, Transdev et des partenaires de la mobilité, nous avons développé deux projets innovants : une application smartphone qui permet de voyager dans toute l'agglomération mulhousienne en prenant le bus, le tram, le vélo... et Chrono pro qui vous permet dans certaines régions de sélectionner les arrêts de bus par lesquels vous ferez passer votre bus et qui vous emmènera exactement à l'arrêt que vous avez choisi.

Denis Rambaud, vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération, chargé des mobilités urbaines



LA POSTE : UN PROJET DE RAPPROCHEMENT STRATÉGIQUE

Le projet phare en 2019 est la constitution d'un pôle financier public d'envergure au sein du groupe Caisse des Dépôts. Il regroupera un pôle banque-assurance de premier plan, après le rapprochement entre La Banque Postale et CNP Assurances, et sera adossé à la Caisse des Dépôts. La loi Pacte, adoptée en mai 2019, permet la détention majoritaire du Groupe La Poste par la Caisse des Dépôts. C'est la première étape importante d'un projet qui devrait dominer l'actualité de l'année 2019 et qui aboutirait à un pôle financier public de plus de 1 000 milliards d'euros de total bilan.

Gestions d'actifs : la Caisse des Dépôts, 1^{er} gérant d'actifs de statut public

Investisseur institutionnel public, la Caisse des Dépôts est un acteur central des diverses initiatives de place. Pionnière de la finance durable, elle intervient dans toutes les classes d'actifs pour le développement d'une économie bas carbone compétitive.

Gestion d'actifs : un métier stratégique

Véritable moteur de l'Établissement public, la direction des Gestions d'actifs est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Cette dernière intervient en tant qu'investisseur institutionnel avec des spécificités : une orientation long terme, la prépondérance d'une gestion directe et d'investissements réalisés en France et en Europe ainsi qu'un engagement d'investisseur responsable dans toutes les classes d'actifs. Créée en 2018, cette direction gère l'ensemble des placements financiers de la Caisse des Dépôts, issus de deux bilans : le Fonds d'épargne, entité dédiée aux ressources et emplois de l'épargne réglementée centralisée à la Caisse des Dépôts, et la Section générale, soit la Caisse des Dépôts et ses filiales.

Avec 155 milliards d'euros d'encours d'actifs financiers (valeur de marché) sous gestion, la Caisse des Dépôts est le 1^{er} gérant d'actifs de statut public et le 4^e investisseur institutionnel. Elle intervient avec plusieurs objectifs : la génération de résultats réguliers, une contribution majeure à l'adossement actif/passif des deux bilans, une capacité à dégager en cas de besoin des ressources de liquidité, une diversification optimisant risque et rendement et, enfin, une contribution significative au financement de l'économie française.

De bons résultats dans un contexte contraint

Les encours sont constitués à 72 % en titres de taux, 22 % en actions, 4 % en actifs forestiers et 3 % en fonds non cotés. La Gestion d'actifs comporte

trois filiales : CDC Croissance pour les actions cotées de petites et moyennes capitalisations, CDC Investissement immobilier et la Société Forestière.

L'année 2018 s'est déroulée dans un contexte économique difficile marqué par les premiers signes de fléchissement de la croissance mondiale et française. Les taux monétaires et souverains sont demeurés très bas, générant une diminution des rendements des portefeuilles obligataires. Les marchés d'actions ont accusé une baisse de 11 % pour le CAC 40.

Malgré ce contexte, l'encours de placement a continué de progresser de 4 milliards d'euros. Les produits financiers s'élèvent à 4,3 milliards d'euros, provenant majoritairement de produits financiers sur actions liés à des plus-values et à l'accroissement des dividendes.

Notre sélection de titres repose sur l'analyse par les gérants des perspectives des entreprises, non seulement les perspectives financières, mais aussi stratégiques et extra-financières. Nous sommes animés par la conviction que le développement de ces valeurs doit s'inscrire dans le cadre de bonnes pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

Gilles Hayem,
responsable de la gestion actions – Gestions d'actifs – Caisse des Dépôts

Un investisseur responsable et engagé pour une finance durable

À l'occasion du *Climate Finance Day*, qui a eu lieu en novembre 2018, la Caisse des Dépôts a réaffirmé de nouveaux engagements en faveur du climat.

La Caisse des Dépôts poursuit la décarbonation de ses portefeuilles. Depuis 2014, l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions cotées et d'obligations d'entreprises détenues en direct ont respectivement diminué de 37 % et de 55 %. L'objectif de réduction d'ici à 2030 de 38 % de la consommation énergétique de l'immobilier de placement a déjà été atteint pour moitié. La Caisse des Dépôts est aussi sur la voie d'un désengagement total de ses investissements dans le charbon thermique et n'investira plus dès 2019 en direct ou via des fonds dans les entreprises dont l'exposition de l'activité liée au charbon dépasse 10 % du chiffre d'affaires.

Enfin, la Caisse des Dépôts compte renforcer le dialogue actionnarial et lance notamment en 2019 une nouvelle enquête d'ampleur auprès des entreprises dont elle est actionnaire, en particulier celles qui exercent dans les secteurs liés à la production ou à la consommation importante d'énergies fossiles.

Les engagements pris par la Caisse des Dépôts lors du *Climate finance day* vont au-delà des actifs financiers, ainsi 16 Md€ de financements sont prévus pour la Transition écologique et énergétique (TEE) d'ici à 2020. Sous forme de prêts et d'investissements en fonds propres, ces financements seront déployés par la Banque des Territoires et Bpifrance afin de soutenir les projets ayant un impact positif sur le climat. A fin 2018, l'objectif a été atteint à 34%, avec 5,5 Md€ de financements engagés.



CHIFFRES CLÉS

155 Md€ actifs sous gestion dont
22 % d'actions et 72 % d'instruments de taux

2,2 Md€ actifs de petites
et moyennes capitalisations – CDC Croissance

6 Md€ actifs immobiliers
– CDC Investissement immobilier

300 000 hectares en gestion
pour une valeur de 2 Md€ – Société Forestière



Retraites et solidarité : un établissement public au cœur de projets innovants

Les réformes relatives au régime universel des retraites et à la création de « Mon compte formation » positionnent la Caisse des Dépôts comme un acteur clé de la transformation du pays pour plus de cohésion sociale.

Expert de la protection sociale

Au service de 70 fonds et régimes, la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie des Français. Elle dispose d'une expertise approfondie et étendue des politiques sociales acquise par l'exercice de son métier historique de gestionnaire de régimes de retraite publics et de fonds de protection sociale.

Cette direction apporte une contribution aux réflexions prospectives sur les questions de retraite et de solidarité. Elle a lancé son propre modèle de simulation, Canopée, qui lui permet d'effectuer des projections de long terme dans le cadre réglementaire actuel et dans des scénarios de la réforme à venir. En 2018, elle a publié des études sur les pensions de réversion, les motivations de départ à la retraite, la typologie des profils de carrière à l'Ircantec et l'évolution de la retraite des fonctionnaires au fil des générations, pour les trois fonctions publiques.

En octobre 2018, la direction a organisé un important forum sur les retraites publiques. Elle a renouvelé pour une période de cinq ans la convention d'objectifs et

RÉFORME DES RETRAITES : LA DIRECTION DES RETRAITES ET DE LA SOLIDARITÉ APORTE SON SAVOIR-FAIRE POUR NOURRIR LE DÉBAT

La direction des retraites et de la solidarité contribue, aux côtés des pouvoirs publics, à la réflexion sur la réforme des régimes de retraite. Elle a organisé le 15 octobre 2018 son Forum Retraite sur le thème : « Quelles retraites publiques, pour quel régime universel ? » avec la participation de l'ensemble des parties prenantes et en présence notamment de Jean-Paul Delevoye, haut commissaire à la réforme et Pierre-Louis Bras, président du Conseil d'orientation des retraites.

de gestion qui la lie à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Elle a signé de nouveaux partenariats avec plusieurs régimes spéciaux membres de l'Union retraite.

Opérateur pivot de la formation professionnelle

La Caisse des Dépôts s'est vu confier par la loi du 5 septembre 2018, la mission de développer de nouvelles applications pour les usagers et les organismes de formation. Le 11 janvier 2019, le ministère du Travail et la Caisse des Dépôts ont signé une convention permettant à cette dernière d'engager les travaux de mise en œuvre du nouveau « Mon compte formation ».

L'État a ainsi délégué à la Caisse des Dépôts une partie importante de sa politique en matière de formation professionnelle : le parcours autonome, les droits et l'alimentation des comptes personnels, la gestion des fonds des contributions obligatoires et volontaires. Par

J'ai rencontré des équipes de la Caisse des Dépôts extrêmement motivées. Elles ont très bien embrassé l'ambition du projet, que ce soit sur les aspects technologiques, qui sont très innovants, ou encore sur l'ergonomie très intuitive pour l'utilisateur. C'est une première mondiale, nous sommes le seul pays à proposer une application accessible depuis un smartphone permettant de choisir une formation, de s'y inscrire et de la payer!

Muriel Pénicaut,
ministre du Travail



Muriel Pénicaut, ministre du Travail, rencontre les équipes de la Caisse des Dépôts chargées de l'application pour smartphone et du futur portail « Mon compte formation ».

Plus d'infos sur <https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/>

ailleurs, la Caisse des Dépôts sera en charge de la rémunération des organismes de formation, du suivi et des actions de promotion auprès des pouvoirs publics.

Des avancées majeures ont été ainsi réalisées par les acteurs du projet, avec notamment, en novembre 2018, la mise en œuvre du site Internet dédié aux organismes de formation et la création d'une newsletter destinés aux organismes de formation. Dès la fin novembre 2019, avec l'application mobile « Mon compte formation », les usagers pourront bénéficier d'un parcours individualisé, permettant d'accéder directement au catalogue des formations, de s'inscrire à celle qu'ils auront choisie pour réussir leur projet professionnel.

De nouvelles activités en développement

La DRS (direction des retraites et de la solidarité) mobilise ses savoir-faire au service d'autres politiques publiques, comme le handicap et le vieillissement, mais aussi des autres directions de la Caisse des Dépôts, notamment la Banque des Territoires, avec, par exemple, le projet Cielade relatif aux avoirs en déshérence, ou la gestion de certains projets du PIA et du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).

CHIFFRES CLÉS

Les retraites gérées par la Caisse des Dépôts en 2018 concernent :

3,9 millions de retraités (1 retraité sur 5 en France) dont 645 000 nouvelles pensions versées et 7,6 millions de cotisants à un ou plusieurs régimes

Pour la formation professionnelle :

7,1 millions de comptes personnels de formation activés et 28 millions de comptes personnels de formation mis à jour à partir des déclarations de 2 millions d'employeurs privés

Gestion financière :

63,3 Md€ de financements perçus et 59,4 Md€ de prestations versées

13,3 Md€ d'actifs financiers sous gestion



Responsabilités

Identité | 01

Activité | 22

Responsabilités | 36

- 38 | Politique durable
- 40 | Risques extra-financiers
- 48 | Ressources humaines
- 50 | Investissement responsable
- 56 | Loyauté et transparence des pratiques
- 58 | Impacts des activités et du fonctionnement interne

Politique durable : quatre enjeux clés

La Caisse des Dépôts fait de sa responsabilité sociétale une ambition stratégique transverse à laquelle contribue chacun de ses cinq métiers. Cette ambition s'intègre dans sa politique durable aux côtés de trois axes de responsabilité complémentaires.

Vers le pilotage d'une performance globale

La politique durable de la Caisse des Dépôts vise à intégrer les enjeux relatifs à un développement durable dans l'ensemble des activités de cette dernière, ainsi que dans celles de ses filiales et de ses participations stratégiques.

Cette intégration passe notamment par le développement d'offres de produits et services à impact social et/ou environnemental positif au sein de chaque segment d'activité. Ces offres sont conçues dans un souci particulier d'écoute des besoins des clients.

Le déploiement de pratiques financières durables constitue un autre enjeu majeur au regard de ces activités. Une politique d'investissement responsable encadre ainsi les pratiques d'investissement du Groupe. Celle-ci comporte un volet visant spécifiquement à renforcer la prise en compte des enjeux climatiques dans ces activités.

La politique durable de la Caisse des Dépôts comporte également un volet relatif à son fonctionnement interne. Celui-ci est notamment porté par le programme « Écotidien, ensemble tous responsables » qui répond à trois enjeux majeurs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, compenser une partie de celles-ci et mettre en œuvre des pratiques responsables (ex : achats responsables, utilisation responsable des ressources, etc.).

Ce volet interne est complété par les politiques menées en matière de déontologie, de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et de gestion des ressources humaines socialement responsable.

Depuis le début de l'année 2019, la direction des finances de la Caisse des Dépôts assure la coordi-

nation de cette politique durable au niveau du Groupe. Cette nouvelle organisation marque un pas supplémentaire vers un pilotage intégré de la performance financière et extra-financière.

Renforcer le pilotage

Depuis le printemps 2018, la Caisse des Dépôts a entrepris plusieurs chantiers majeurs.

Le premier chantier porte sur la mise en place d'une démarche de gestion des risques extra-financiers et sur son intégration dans le processus global de gestion des risques du Groupe. Il s'inscrit notamment dans la volonté de la Caisse des Dépôts d'appliquer les dispositions de l'ordonnance n° 2017-1180. Les travaux menés ont permis d'identifier les risques les plus significatifs ; les dispositifs de maîtrise associés sont en cours d'identification ou de définition (voir l'article suivant : « Gestion des risques extra-financiers »).

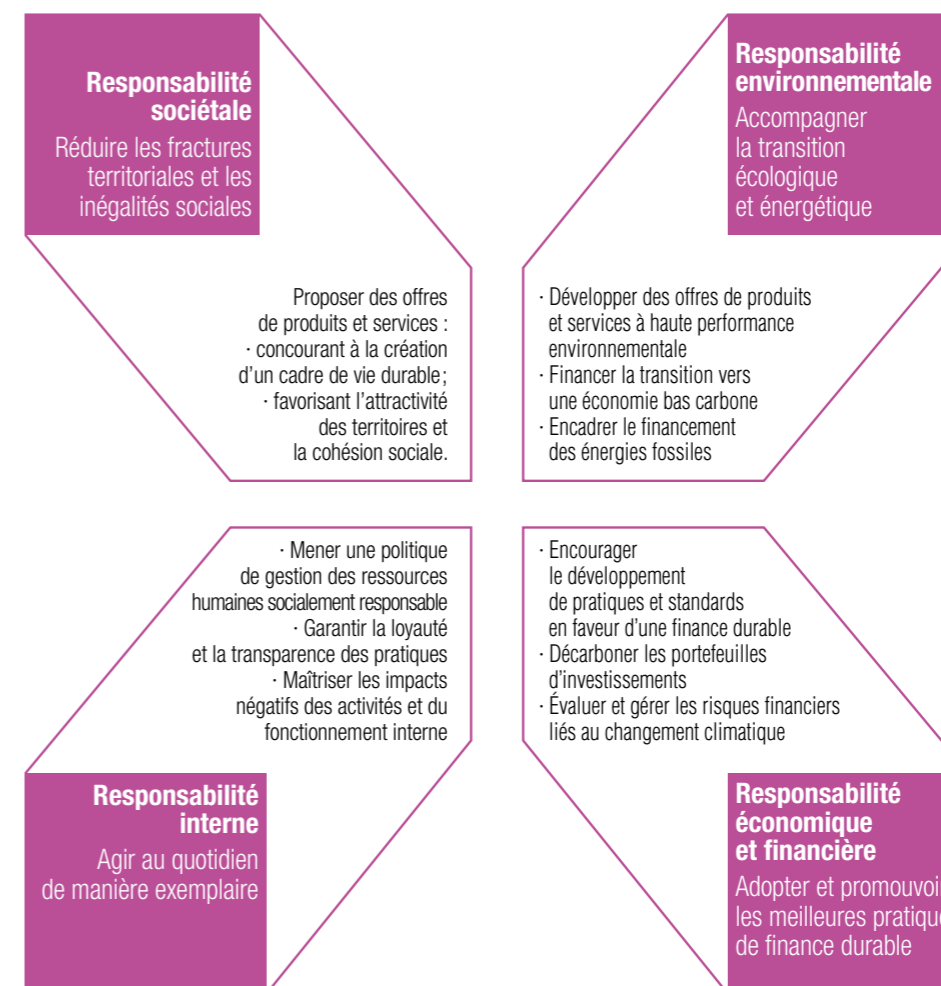
Le second chantier porte sur la structuration de la politique durable de la Caisse des Dépôts autour du référentiel des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Un groupe de travail transverse, missionné par le comité exécutif du Groupe, a ainsi été lancé début 2019. Celui-ci aura la charge de mettre en place un processus autour de deux objectifs : optimiser la contribution de la Caisse des Dépôts aux ODD, et intégrer systématiquement ces derniers dans le pilotage des activités. Ce groupe de travail pourra notamment s'appuyer sur les travaux « pilotes » menés dans le cadre de la démarche « Écotidien ».



La responsabilité de la Caisse des Dépôts, aujourd'hui plus encore qu'hier, est d'accompagner les grandes évolutions du pays. Cet accompagnement doit se faire au bénéfice du plus grand nombre, partout dans les territoires. Notre ambition est extrêmement simple : réduire les fractures territoriales et les inégalités sociales.

Éric Lombard,
directeur général de la Caisse des Dépôts

Une conception équilibrée de la création de valeur



La politique durable de la Caisse des Dépôts est une politique « chapeau » englobant plusieurs politiques et dispositifs.

Risques extra-financiers : vers une démarche de pilotage

La Caisse des Dépôts s'inscrit dans une démarche d'exemplarité en publiant volontairement, depuis une dizaine d'années, des informations relatives à sa performance extra-financière conformes au cadre réglementaire français. Pour s'adapter aux évolutions de ce dernier, elle a initié, en 2018, un travail d'identification des principaux risques extra-financiers sur le périmètre du Groupe : l'Établissement public, ses filiales et ses participations stratégiques.

Les travaux se sont déroulés en trois temps : identification des principaux risques extra-financiers au regard du modèle d'affaires de la Caisse des Dépôts (voir pp. 4 à 7), constitution des dispositifs de maîtrise des risques associés et définition des indicateurs clés de performance pertinents. Pour certains risques (voir les risques extra-financiers « métiers » pp. 42 à 45), des travaux complémentaires devront être menés au cours du second semestre 2019, pour une publication en 2020.

À l'échelle du Groupe*, 7 risques significatifs ont été identifiés ; de nature transversale, ces risques portent sur la gouvernance, l'éthique et les ressources humaines. Les dispositifs de maîtrise des risques déployés au niveau de la Caisse des Dépôts et/ou du Groupe sont synthétisés ci-dessous.

* Le périmètre de ces travaux s'appuie sur celui du reporting extra-financier qui comprend : la Caisse des Dépôts, Bpifrance, CDC Biodiversité, CDC Habitat, CDC International Capital, CNP Assurances, la Compagnie des Alpes, Egis, Icade, Informatique CDC, SCET, la Société Forestière et Transdev. Les modalités de définition de ce périmètre sont précisées dans la section « Note méthodologique » du supplément du présent rapport.

UNE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Le 19 juillet 2017, la publication de l'ordonnance n° 2017-1180 a initié la transposition dans le droit français de la directive 2014/95/UE relative à la publication d'informations extra-financières par les entreprises. Le décret n° 2017-1265 associé instaure, en complément des lois Grenelle, l'obligation pour les entreprises de publier, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} septembre 2018, une « déclaration de performance extra-financière » (DPEF) dans leur rapport de gestion. La Caisse des Dépôts, ne correspondant à aucune des formes juridiques concernées, applique ces dispositions de manière volontaire. Le présent rapport et son supplément constituent ainsi la première DPEF du Groupe.

Risques extra-financiers du Groupe

Famille de risques et risques associés	Impacts principaux	Dispositif de maîtrise des risques		Indicateurs clés de performance		
		Groupes	Caisse des Dépôts	Détails et informations complémentaires	Données	
				Intitulés	2018	2017/2018
Éthique des affaires – Pratiques non éthiques et manquement aux principes de déontologie – Délit de marchandage ⁽¹⁾		– Charte de déontologie – Dispositifs Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) et anti-corruption – Dispositif de contrôle interne – Cartographie globale des risques – Dispositif d'audit interne – Charte d'investissement responsable	– Code de déontologie – Dispositifs LCB-FT, anti-corruption et anti-fraude – Cartographie globale des risques et classification de l'exposition au risque BC-FT – Dispositifs de formation – Statut fiscal – Politique d'achats	RADD : pp. 48 à 50 / 54 à 55 Supplément : sections 2.2-5	Alertes éthiques (en nombre) ⁽²⁾ (hors CDC Biodiversité)	31 ⁽³⁾ + 22 ⁽⁴⁾
Satisfaction des parties prenantes Incapacité à satisfaire les parties prenantes		– Interventions en faveur de la réduction des inégalités sociales et des fractures territoriales – Politique durable et charte d'investissement responsable – Dispositif de déontologie (voir ci-dessus) – Politique RH/sociale (voir ci-après) – Relations institutionnelles et politique partenariale (en matière de développement durable et d'innovation notamment) – Médiatrice et charte de la médiation – Notation extra-financière par des agences spécifiques	– Dispositif de déontologie (voir ci-dessus) – Relations institutionnelles et politique partenariale (en matière de développement durable notamment) – Dispositifs de gestion de la relation client – Politique d'achats responsables – Doctrines de mécénat	RADD : pp. 4 à 5 / 8 / 22 à 33 / 36 à 37 / 58 Supplément : sections 1.3 / 2.1-5	Griefs et plaintes déposés contre l'entité concernant ses impacts sur l'environnement, la société et/ou les droits de l'homme (en nombre) ⁽²⁾ (hors Bpifrance et SCET)	2 ⁽⁴⁾ + 1
Sécurité des données et protection de la vie privée Défaillances dans la protection des données et de l'intégrité des systèmes d'information		– Sponsor RGPD (règlement général sur la protection des données), en la personne de la Secrétaire générale du Groupe (membre du CODIR Groupe) – Comité de pilotage RGPD – Dispositif de sécurité des systèmes d'information (SI)	– Dispositif de protection des données à caractère personnel – Comité de pilotage RGPD – Dispositif de sécurité des SI – Programme de formation et de sensibilisation associé à chaque dispositif	RADD : pp. 54-55 Supplément : section 2.2.6	Plaintes relatives à la protection des données personnelles reçues (par le biais de la CNIL) et traitées (en nombre) ⁽²⁾ (hors Bpifrance, CDC Biodiversité, CDC International Capital, Egis, SCET, Société Forestière)	5 + 5











Les dispositifs de maîtrise des risques déployés par la Caisse des Dépôts et/ou le Groupe sont détaillés dans les sections spécifiques du présent rapport et de son supplément. Ce dernier présente également :

- les politiques et mesures mises en œuvre par les filiales et les participations stratégiques ;
- les données de ces dernières lorsqu'un indicateur-clé de performance n'est pas consolidable au niveau du Groupe (cela est précisé le cas échéant) ;
- la méthodologie d'identification et de hiérarchisation des risques extra-financiers du Groupe.

Environnementaux Financiers Réputationnels Juridiques Humains

- (1) Le délit de marchandage consiste à avoir recours à une main-d'œuvre mise à disposition par un tiers dans le but, notamment, d'en retirer un gain financier ; il se caractérise par trois critères : transfert du lien de subordination, but lucratif de l'opération et violation des droits du salarié.
- (2) Données ayant fait l'objet d'une vérification externe.
- (3) Données non disponibles pour Bpifrance et CDC Habitat.
- (4) L'augmentation constatée s'explique notamment par le déploiement, en 2018, de dispositifs d'alerte conformes à la loi Sapin 2 et aux actions de communication associées.
- (5) Données non disponibles pour la Compagnie des Alpes.

Risques extra-financiers du Groupe

Famille de risques et risques associés	Impacts principaux	Dispositif de maîtrise des risques		Détails et informations complémentaires	Indicateurs clés de performance		
		Groupe	Caisse des Dépôts		Intitulés	Données	
						2018	2018/ 2017
Capital humain – Défaillances dans le développement du capital humain – Difficultés à attirer et à retenir les talents	 	– Politique relative à la mobilité des collaborateurs au sein du Groupe – Viviers « Perspective Groupe » (pour les hauts potentiels) et « Ressources dirigeantes » (pour les futurs cadres dirigeants) – Cellule cadres dirigeants et offre de services associée – Dispositif « Manager » (en cours de refonte) – Université CDC (incluant l'Université du management)	– Dispositifs d'accompagnement des carrières – Politique de mobilité interne des collaborateurs – Politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) – Plan de formation annuel – Politiques de rémunération, d'intéressement et d'épargne salariale – Politique de qualité de vie au travail – Recrutement et pérennisation d'apprentis – Politique d'égalité des chances	RADD : pp. 46-47 Supplément : sections 2.1.2 à 4	Accès des collaborateurs à la formation (en %) ^{(1) (2)} Temps de formation par stagiaire (en nombre moyen d'heures) Satisfaction des stagiaires (note sur 4) ⁽²⁾ Turnover (en %) ^{(1) (2)} Délai de pourvoi de poste (en nombre moyen de jours) : – en interne ⁽²⁾ – en externe ⁽²⁾	89,8% 12,7 3,7 7,7 % 83,0 93,1	+8,7 pts -31,9% – -3,2 pts – –
Dialogue social Mauvaise qualité du dialogue social	 	– Comité mixte d'information et de concertation (CMIC) – Délégués syndicaux du Groupe – Accords de niveau Groupe relatifs à l'égalité professionnelle femmes/hommes, à la mobilité et à la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)	Comité unique de l'Établissement public (CUEP)	RADD : pp. 46-47 Supplément : section 2.1.1	Accords signés (en nombre)	914	stable
Diversité et égalité des chances Discrimination des collaborateurs	 	Politique relative à l'égalité professionnelle hommes/femmes	– Politique globale de diversité et d'égalité des chances (genre, handicap et âge) – Politique relative à l'égalité professionnelle femmes/hommes – Politique relative au handicap – Politique intergénérationnelle	RADD : pp. 46-47 Supplément : section 2.1.2	Part de femmes (en %) : – dans les recrutements ^{(1) (3)} – dans le comité exécutif ⁽²⁾ Taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap (en %) : – direct ^{(1) (2)} – légal ^{(1) (2)} Part dans les recrutements (en %) : – des moins de 30 ans ^{(1) (2)} – des plus de 55 ans ^{(1) (2)}	38,6% 36,4% 6,0% 7,4% 24,7% 5,7%	– – -0,1 pt -0,5 pt – –
Qualité de vie au travail Mauvaise qualité de vie au travail	 	Baromètre social (mené tous les trois ans)	– Politique sociale (voir « Capital humain ») – Politique de qualité de vie au travail	RADD : pp. 46-47 Supplément : section 2.1.4	Taux d'absentéisme maladie (en %) ^{(1) (5)} Part des collaborateurs satisfaits de leur situation professionnelle (en %) ^{(1) (4)}	5,2% 76%	– –

i Les dispositifs de maîtrise des risques déployés par la Caisse des Dépôts et/ou le Groupe sont détaillés dans les sections spécifiques du présent rapport et de son supplément. Ce dernier présente également :

- les politiques et mesures mises en œuvre par les filiales et les participations stratégiques ;
- les données de ces dernières lorsqu'un indicateur-clé de performance n'est pas consolidable au niveau du Groupe (cela est précisé le cas échéant) ;
- la méthodologie d'identification et de hiérarchisation des risques extra-financiers du Groupe.

 Environnementaux
  Financiers
  Réputationnels
  Juridiques
  Humains

(1) Données ayant fait l'objet d'une vérification externe.
 (2) Sur le périmètre de la Caisse des Dépôts uniquement.
 (3) Sur le périmètre des contrats de droit privé à durée indéterminée (CDI), contrats de droit privé à durée déterminée (CDD) et contrats de droit public à durée déterminée (CDP).
 (4) Part des collaborateurs s'étant déclarés plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur situation professionnelle parmi les collaborateurs ayant participé à l'édition 2018 du baromètre social du Groupe.
 (5) Sur le périmètre des effectifs situés en France.

15 risques extra-financiers significatifs « métiers » ont été identifiés au regard des activités respectives des différents métiers de la Caisse des Dépôts, ainsi qu'à celles de ses filiales et participations stratégiques. L'identification et la formalisation des dispositifs permettant de maîtriser ces risques sont en cours et se poursuivront en 2019. Ce présent reporting permet néanmoins d'apprécier la performance des différents métiers sur leurs risques respectifs.

Risques extra-financiers « métiers »

Familles de risques et risques associés	Banque des Territoires		Bpifrance	Retraites et solidarité	Gestions d'actifs		Gestion des participations stratégiques		Détails et informations complémentaires	Indicateurs clés de performance	Données	
	Impacts principaux	Périmètre	Impacts principaux	Impacts principaux	Impacts principaux	Périmètre	Impacts principaux	Périmètre			Intitulés	2018
Gestion des filiales et des participations Contrôle insuffisant des opérations des filiales et des participations stratégiques								Caisse des Dépôts	RADD : pp. 42 à 45 Supplément : section 1.1.7	Taux de participation des représentants de la Caisse des Dépôts aux conseils d'administration des filiales et participations stratégiques cotées (en %) ⁽¹⁾	86%	-
Biodiversité Artificialisation des sols et destruction de la biodiversité		CDC Habitat				Société Forestière		Icade CDC Biodiversité	Supplément : sections 1.3.4 / 2.3.5 / 2.4.3	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Conception durable Prise en compte insuffisante de l'impact environnemental des bâtiments / installations lors de leur conception								Compagnie des Alpes Egis	Supplément : sections 1.3.4 / 2.3	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Déchets et pollution Pollutions et/ou gestion inadaptée des déchets								Compagnie des Alpes Transdev	Supplément : sections 2.3.2-4-10	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Exploitation durable Prise en compte insuffisante de l'impact environnemental des bâtiments / installations lors de leur exploitation		CDC Habitat						Compagnie des Alpes Egis Icade	Supplément : sections 1.3.4 / 2.3	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Engagement actionnarial Ne pas user de sa qualité d'actionnaire pour accompagner les entreprises sur les sujets de mutation majeurs		Banque des Territoires (hors CDC Habitat et la SCET)				Gestions d'actifs (hors Société Forestière)			RADD : pp. 48 à 53 Bilan « Investissement responsable » : section 1.3	Déploiement de la charte IR sur l'item « Qualité du suivi des enjeux ESG du portefeuille par les investisseurs au cours de l'exercice » (en %) ⁽¹⁾ Part de sociétés en portefeuille ayant fait l'objet d'un dialogue actionnarial sur les sujets énergétiques et/ou climatiques (en %) ⁽¹⁾ Part des assemblées générales des sociétés cotées de grandes capitalisations détenues par la Caisse des Dépôts au cours desquelles celle-ci a exercé son droit de vote (en %)	56%	stable
Inclusion financière Fixer des conditions financières qui ne permettent pas de concilier soutien à l'intérêt général et rentabilité		Banque des Territoires (hors CDC Habitat et la SCET)							RADD : pp. 22 à 25 Supplément : sections 1.2.1 / 1.3.9	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Intégration ESG Ne pas intégrer de critères ESG dans la prise de décision et le suivi des investissements, dans l'octroi et le suivi des prêts, dans le choix des clients		Banque des Territoires (hors CDC Habitat et la SCET)				Gestions d'actifs (incluant Société Forestière)		CNP Assurances	RADD : pp. 48 à 53 Bilan « Investissement responsable » : sections 1.1 / 3.1 à 5	Déploiement de la charte IR sur les items (en %) : - Niveau et qualité de la collecte et de l'analyse d'informations ESG ⁽¹⁾ - Prise en compte documentée des données ESG dans la décision d'investissement ⁽¹⁾	65%	+ 6 pts
Cohésion sociale - Non-mise à disposition de services et/ou solutions et/ou financements participant au renforcement de la cohésion sociale et à la réduction des inégalités sociales - Protection insuffisante des clients vulnérables - Manque de prise en compte de la mixité fonctionnelle et accessibilité géographique		Banque des Territoires (incluant CDC Habitat)							RADD : pp. 22 à 25 / 32 à 33 Supplément : sections 1.3.4-9-10	(Non disponible pour cet exercice)	-	-

(1) Données ayant fait l'objet d'une vérification externe.

Risques extra-financiers « métiers »

Familles de risques et risques associés	Banque des Territoires		Bpifrance	Retraites et solidarité	Gestions d'actifs		Gestion des participations stratégiques		Indicateurs clés de performance	Données		
	Impacts principaux	Périmètre	Impacts principaux	Impacts principaux	Impacts principaux	Périmètre	Impacts principaux	Périmètre		Détails et informations complémentaires	Intitulés	2018
Développement économique des territoires Non-mise à disposition de services, solutions, financements participant au développement des territoires et à la réduction de la fracture territoriale		Banque des Territoires (incluant CDC Habitat et la SCET)						Icade	RADD : pp. 22 à 27 Supplément : sections 1.3.4-9-10	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Transformation numérique - Non-mise à disposition de services, solutions, financements participant à la transformation numérique - Manque d'intégration des technologies digitales dans les offres et services proposés - Non-saisie des opportunités liées à l'économie de la fonctionnalité								Egis CNP Assurances Transdev	RADD : pp. 22 à 25 / 28 à 29 Supplément : sections 1.2.1 / 1.3.7-9	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Transition écologique et énergétique - Non-mise à disposition de services, solutions, financements participant à la TEE - Manque d'innovation et de durabilité dans les services et solutions proposés-e-s - Manque d'accompagnement des territoires dans leur propre transition - Manque d'anticipation des impacts, physiques et financiers, du changement climatique et de la TEE		Banque des Territoires (incluant CDC Habitat et la SCET)				Société Forestière		CNP Assurances Informatique CDC Transdev Icade Egis	RADD : pp. 17 / 24 à 26 / 31/ 50 à 51 Supplément : sections 1.3.4 / 2.3 Bilan « Investissement responsable » : sections 2.1-2	Taux d'atteinte cumulé de l'objectif de financement de la TEE (en %) (rappel : 16 Md€ entre 2018 et 2020) (Non disponible pour cet exercice)	34%	-
Qualité de l'offre et satisfaction clients - Incapacité à satisfaire les clients (ou mandants) et/ou défaillances dans la capacité à jouer un rôle de tiers de confiance - Défaillances dans la capacité à jouer un rôle de partenaire dans la durée auprès des clients - Manque de diversité / fiabilité des offres de services - Opacité des pratiques en matière de communication, de marketing et de vente - Défaillances dans la sûreté des installations/infrastructures et la sécurité des personnes - Manque d'accessibilité physique, géographique, tarifaire des infrastructures et des logements - Défaillances dans la protection des données des clients		Banque des Territoires (incluant CDC Habitat et la SCET)				Société Forestière		Compagnie des Alpes CNP Assurances Informatique CDC Transdev	Supplément : sections 1.3.7-8-12 / 2.2.6	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Sécurité des fonds Mauvaise protection des fonds contre la fraude									RADD : pp. 54-55 Supplément : section 2.2.1	(Non disponible pour cet exercice)	-	-
Gestion de long terme Mettre en œuvre une politique de gestion d'actifs court-termiste						Gestions d'actifs (hors Société Forestière)			RADD : pp. 48 à 53 Bilan « Investissement responsable » : section 1.1	Taux de rotation des portefeuilles (en %) : - global - actions discrétionnaires Part des investissements réalisés dans (en %) : - des <i>hedge funds</i> - des produits dérivés (à d'autres fins que les besoins de couverture)	5,40% 5,99%	- -

i Pour plus d'informations, consulter :
 - le supplément du rapport d'activité et de développement durable 2018 ;
 - les déclarations de performance extra-financière respectives des filiales et des participations stratégiques :
 • [Bpifrance \(Rapport annuel 2018 Bpifrance SA\)](#)
 • CDC Habitat (non publiée à date)
 • [CNP Assurances \(Bilan RSE 2018\)](#)
 • [Compagnie des Alpes \(Document de référence 2018\)](#)
 • Egis (Déclaration de performance extra-financière 2018)
 • [Icade \(Document de référence 2018\)](#)
 • [Transdev \(Déclaration de performance extra-financière 2018\)](#)

Ressources humaines : les collaborateurs au cœur de la transformation

Pour répondre aux enjeux de transformation de l'Établissement public, la direction des ressources humaines a engagé des travaux autour de trois projets majeurs : la rénovation de la fonction RH, la redéfinition de sa politique d'emploi et de reconnaissance professionnelle, ainsi que le renouvellement des instances de dialogue social. Au-delà, elle réaffirme son engagement fort en matière de responsabilité sociale.

La fonction RH au cœur de l'accompagnement des collaborateurs et managers

Renforcer le conseil et l'accompagnement, raccourcir les délais de décision, simplifier les process, améliorer la lisibilité de l'offre de services RH, tels sont les objectifs de transformation de la fonction RH. Fruit d'une démarche participative engagée fin 2018, le programme de transformation s'appuie sur l'ensemble des réflexions menées au sein de la filière RH et sur les retours des collaborateurs, managers, et métiers opérationnels.

Un plan de formation orienté sur les enjeux prioritaires et les métiers de demain a été proposé aux collaborateurs. Les thèmes retenus : le digital, les énergies renouvelables, la transition territoriale et les nouveaux modes de management. Ainsi, plus de 2 700 partici-

pants ont bénéficié de programmes de formation de l'université CDC dont 1 700 sur le développement des compétences managériales.

Un dialogue social structurant

L'année 2018 a été marquée par la signature des accords structurants suivants.

Un nouvel accord-cadre 2019-2021 fixe la feuille de route RH en faveur de trois grandes orientations :
– une politique de l'emploi équilibrée et tournée vers le renforcement des compétences ;
– une politique de reconnaissance professionnelle dynamique ;
– une politique socialement responsable.

Un nouvel accord d'intéressement a été conclu pour la période 2018-2020. Il valorise notamment la mobilisation collective des collaborateurs et la féminisation des nominations de cadres dirigeants.

Un employeur socialement responsable

Convaincue qu'une politique RH socialement responsable est indispensable à la performance sociale, la Caisse des Dépôts s'engage en faveur d'un « mieux travailler ensemble ».

Soutenir l'égalité professionnelle femmes/hommes :

la Caisse des Dépôts poursuit son action en faveur de l'égalité salariale en veillant à corriger les écarts de rémunération constatés (nouveau dispositif mis en place en 2017), à équilibrer les nominations de cadres dirigeants (52% de femmes nommées), et en mettant en place des actions de sensibilisation (prévention du sexisme, meilleur partage des responsabilités parentales).

REFONDATION DU CADRE DU DIALOGUE SOCIAL

L'année 2018 aura été marquée par une profonde refondation du cadre du dialogue social tant au niveau du Groupe que de l'Établissement public, au travers de trois évolutions majeures consacrées par le législateur dans le cadre de la loi n° 2018-217 du 29 mars 2018 et par le décret n° 2018-449 du 5 juin 2018 : la clarification des critères de représentativité des organisations syndicales au niveau du Groupe ; la mise en place d'une instance unique de représentation du personnel ; l'habilitation de la Caisse des Dépôts à conclure des accords collectifs applicables de plein droit à la fois aux fonctionnaires et aux salariés afin d'assurer la mise en cohérence des règles sociales dont relèvent les personnels.

Progresser en matière d'insertion des collaborateurs en situation de handicap : en 2018, l'Établissement public atteint un taux d'emploi direct de 6,01 % et un taux légal de 7,42 %. Au-delà, la priorité à la compensation des situations de handicap s'est poursuivie avec un impératif d'accessibilité numérique à prendre en compte sur les nouveaux applicatifs et outils internes.

Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes issus de quartiers prioritaires : dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, la DRH a mis en œuvre en 2018 des actions concrètes ciblant les jeunes issus de quartiers prioritaires. Ces actions sont menées avec des associations partenaires (Nos quartiers ont du talent, Mozaïk RH, Les entretiens de l'excellence).

Poursuivre l'ancrage de la démarche qualité de vie au travail : l'accord qualité de vie au travail (QVT) 2016-2019 concrétise la transformation de la Caisse des Dépôts à travers la mise en œuvre de mesures fondamentales sur le management, sur le développement des collaborateurs, et de mesures expérimentales sur l'organisation et le temps de travail, ainsi que sur l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Par ailleurs, la 5^e édition du baromètre social permet d'identifier les grandes tendances, notamment : une fierté d'appartenance au Groupe (93%), des collaborateurs satisfaits de leur situation professionnelle (74% de l'Établissement public) et le sentiment d'être orienté vers la satisfaction des clients externes (pour 73% des collaborateurs).

 Pour plus d'informations, consulter le supplément du rapport d'activité et de développement durable 2018.

DONNÉES CLÉS

134 879 heures de formation au sein de la Caisse des Dépôts

914 accords collectifs signés dans le Groupe

7,42% taux d'emploi légal de travailleurs handicapés au sein de la Caisse des Dépôts et un taux d'emploi direct de 6,01 %

52% des cadres dirigeants nommés en 2018 au sein de la Caisse des Dépôts sont des femmes

115 apprentis recrutés au sein de la Caisse des Dépôts

613 télétravailleurs au sein de la Caisse des Dépôts soit + 33,8 % par rapport à 2017

+ de **121 600** collaborateurs au sein du Groupe 47% à l'international et plus de 7 000 collaborateurs pour la Caisse des Dépôts et ses entités rattachées

Données Groupe : Caisse des Dépôts et filiales.



Agir pour un investissement responsable

Le groupe Caisse des Dépôts est à la recherche de performance financière et d'un impact sociétal positif, et s'engage auprès de ses partenaires pour promouvoir une finance plus durable et la réorientation des capitaux vers une économie bas carbone.

Investisseur de long terme, le Groupe Caisse des Dépôts intègre les questions environnementales, économiques, sociales et de gouvernance dans sa politique d'investissement afin de contribuer au développement viable de l'économie et de la société. Il s'engage dans la durée à agir par lui-même et auprès de ses partenaires pour favoriser l'investissement responsable afin de faire converger les intérêts à long terme des investisseurs et ceux de la société dans toutes ses dimensions.

Une politique transversale

Le Groupe s'est doté d'une charte d'investissement responsable qui énonce les grands principes qui le guident dans la gestion de ses portefeuilles financiers et ses prises de participations. Elle promeut trois principes complémentaires pour traduire sa vision en

actes concrets dans les processus d'investissement :
– l'analyse et la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et de gestion d'actifs ;
– le suivi engagé des investissements, notamment par

POLITIQUE D'EXCLUSION

Exclusions normatives

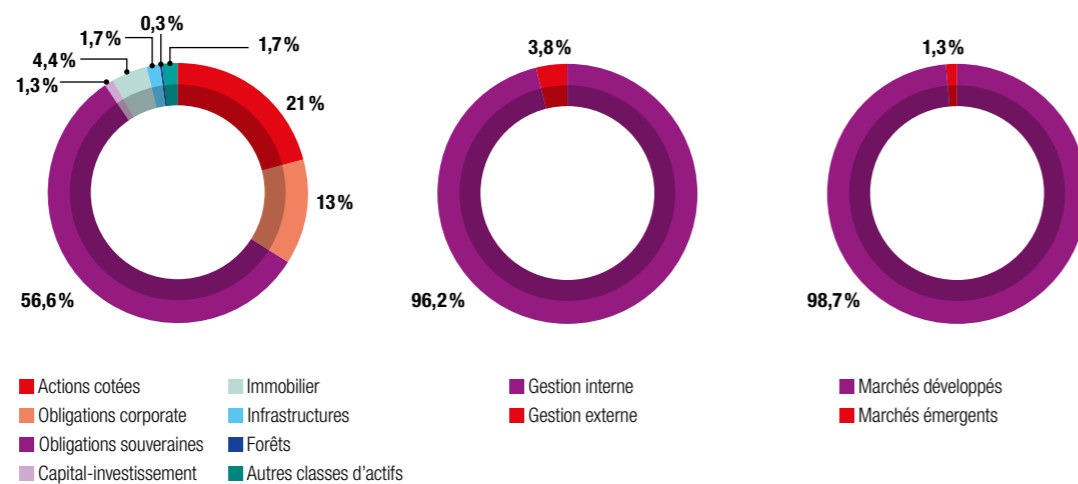
- États et territoires non coopératifs
- Juridictions à haut risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme

Exclusions sectorielles

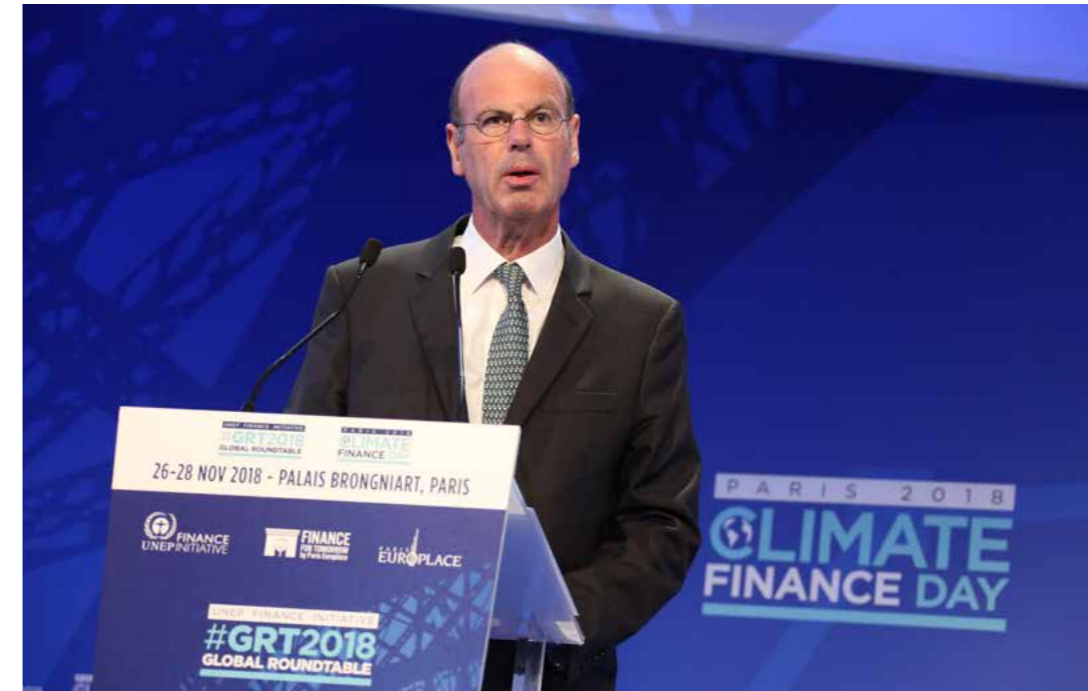
- Mines antipersonnel et bombes à sous-munitions
- Tabac (périmètre Caisse des Dépôts et Bpifrance)
- Charbon thermique

Investissements de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts investit dans des actifs diversifiés, majoritairement placés sur les marchés développés :



Ces encours intègrent les métiers des Gestions d'actifs et de la Banque des Territoires. Ils n'intègrent ni les encours d'investissements des participations stratégiques (à l'exception de STOA), ni les encours de prêts de la Banque des Territoires. Données au 31/12/2018.



un dialogue continu avec le management des sociétés et le vote en assemblée générale sur ces enjeux ;
– l'exclusion des portefeuilles des actifs dont les activités ou la gestion ne répondent pas aux principes fondamentaux contenus dans les traités et conventions ratifiés par la France.

Par ailleurs, certains enjeux prioritaires pour l'ensemble des portefeuilles ont fait l'objet d'approfondissements se traduisant par des politiques thématiques : des principes généraux sur la gouvernance des entreprises cotées, des principes d'exclusion des investissements dans les pays et territoires contribuant à la fraude financière, ainsi qu'une politique « climat » Groupe. Ces principes, associés à la charte d'investissement, constituent la politique d'investisseur responsable de la Caisse des Dépôts. Régulièrement actualisée par le comité de direction du Groupe, elle a vocation à couvrir l'ensemble de ses métiers d'investissement.

Une déclinaison par les métiers financiers

Chaque métier et filiale financière du Groupe décline cette politique d'investisseur responsable selon son objet social, le mode de gestion de ses portefeuilles et les différentes classes d'actifs qu'il gère.

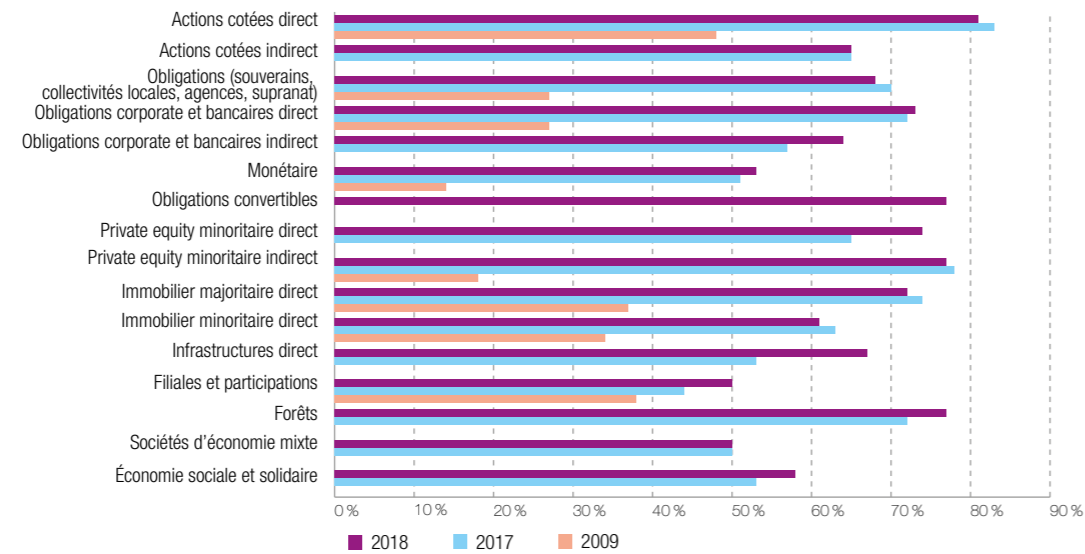
En supplément du rapport d'activité et de développement durable, le rapport investissement responsable 2018 du Groupe répond aux exigences de transparence définies par la loi française relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV)⁽¹⁾ et détaille ces déclinaisons ainsi que leur mise en oeuvre.

i Pour plus d'informations, consulter le Bilan investissement responsable 2018.



(1) Pour rappel, la loi TECV instaure, pour les investisseurs institutionnels, des obligations d'information sur leur gestion des risques liés au climat, et plus largement sur l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans leur politique d'investissement.

Évolution 2009-2018 de l'indicateur de déploiement de la Charte d'investissement responsable du Groupe



Un déploiement suivi

Le Groupe évalue, année après année, le déploiement de sa politique d'investissement responsable grâce à un indicateur lui permettant de suivre la mise en œuvre, par ses différentes équipes, des processus opérationnels qui la composent tels que : la collecte d'informations et l'analyse ESG, l'intégration de cette analyse dans les décisions de gestion, l'engagement actionnarial sur les faiblesses ESG identifiées, mais aussi la formation des équipes à ces enjeux ainsi que l'intégration de critères d'investissement responsable dans le calcul des rémunérations variables des équipes.

En 2018, la Banque des Territoires a actualisé son outil d'intégration des critères ESG, notamment via l'élaboration des grilles de cotation extra-financière conçue comme aide à la décision sur des nouveaux investissements, contribuant aux progrès observés sur les classes d'actifs *private equity* minoritaire direct et infrastructure. Les autres évolutions de l'indicateur s'expliquent par le déroulé ou non de formations au cours de l'année et par l'extension du périmètre de calcul de cet indicateur avec l'ajout de deux filiales : STOA et CDC Croissance.

Des engagements climat Groupe renforcés en 2018

Du 26 au 28 novembre 2018, le *Climate Finance Day* a réuni à Paris les acteurs majeurs de la finance mobilisés dans la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences. Au cours de cette 4^e édition,

la Caisse des Dépôts, partenaire historique de cet événement depuis sa création en 2015, a présenté le bilan de sa politique climatique ainsi que de nouveaux engagements pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C et si possible, 1,5 °C, conformément aux dispositions de l'accord de Paris pour le climat.

Financement de la transition écologique et énergétique

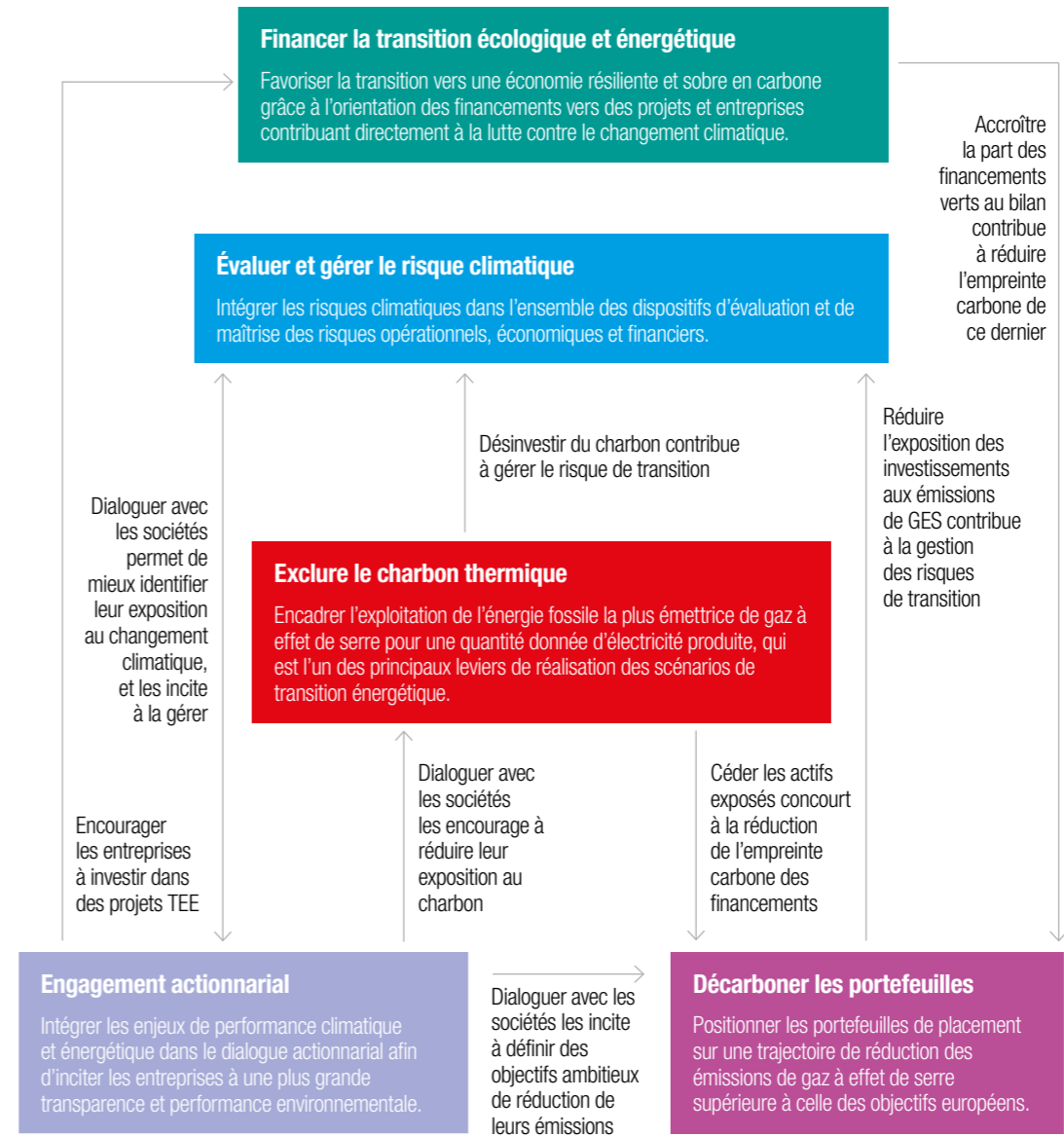
Après avoir dépassé le premier objectif de financement de la TEE en y consacrant 18 Md€ entre 2014 et 2017 (au lieu des 15 Md€ auxquels la Caisse des Dépôts, Bpifrance et CNP assurances s'étaient engagés), la Banque des Territoires et Bpifrance visent désormais 16 Md€ de financements entre 2018 et 2020, soit une part verte de plus de 20% de leurs engagements prévisionnels de prêts consolidés pour la période. À fin 2018, 5,5 Md€ ont d'ores et déjà été engagés.

La majorité de ces financements correspondent à des prêts finançant des infrastructures vertes, des travaux de réhabilitation thermique d'actifs immobiliers ou l'accompagnement du développement de la filière des écotechnologies françaises.

...

Pour en savoir plus : <https://www.banquedesterritoires.fr/>

Les 5 leviers d'action du Groupe sur le climat



En juin 2019, l'institution a émis une obligation durable à laquelle sont adossés des actifs à dimension sociale et à forte performance en faveur du climat.

Évaluation et gestion du risque climatique

L'intégration de critères explicites liés au climat dans le processus de gestion permet de mieux évaluer et gérer les risques de transition liés au changement climatique.

Au sein de la Caisse des Dépôts, quatre projets prenant en compte le risque climatique sont actuellement menés :

- l'introduction, courant 2018, des risques climatiques dans les règles de gestion des risques ;
- l'intégration, en 2018 et en 2019, des risques climatiques dans les notations internes attribuées par la direction des risques ;
- la construction d'une cotation du risque climatique du Bilan ;
- l'évaluation de l'impact financier de scénarios climatiques.

Le premier projet est réalisé en 2018, les trois suivants sont en cours.

Décarbonation des portefeuilles

La Caisse des Dépôts s'est engagée à réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions cotées et d'obligations d'entreprises, et à améliorer la performance énergétique de son portefeuille d'immobilier de placement.

Enfin, la Caisse des Dépôts a rejoint en 2018 l'initiative IC20, premier engagement collectif du capital-investissement français en faveur de la gestion responsable et transparente des émissions de gaz à effet de serre des sociétés.

Dialogue actionnarial en faveur du climat

La Caisse des Dépôts dialogue avec les entreprises sur leur stratégie à long terme, en particulier dans les secteurs pour lesquels la transition est un enjeu majeur. Les résultats de ces discussions alimentent les décisions de gestion et le pilotage carbone des portefeuilles. Au total, plus de 500 sociétés, cotées et non cotées, ont été accompagnées par le Groupe en 2018 pour leur stratégie climatique. De plus, le droit de vote est systématiquement exercé lors des assemblées générales des entreprises détenues en portefeuille. En 2018, la Caisse des Dépôts a voté en faveur de 22 résolutions externes portant sur une problématique

DIALOGUE ACTIONNARIAL « COLLABORATIF »

La Caisse des Dépôts adhère depuis fin 2017 à la coalition *Climate Action 100+*, groupement international de plus de 300 investisseurs représentant plus de 33 billions de dollars américains, engageant les sociétés les plus émettrices ou très exposées à la problématique climatique. Dans ce cadre, elle engage en 2018 une société de l'agroalimentaire. Une lettre collective, signée par les investisseurs, a par exemple été envoyée à son président, le questionnant sur les engagements environnementaux et sociaux pris par la société, et une rencontre avec les responsables ESG a été organisée.

ÉNERGIE RENOUVELABLE : LA 1^{re} TURBINE MONDIALE À COMBUSTION AU BIOÉTHANOL LOCAL À LA RÉUNION

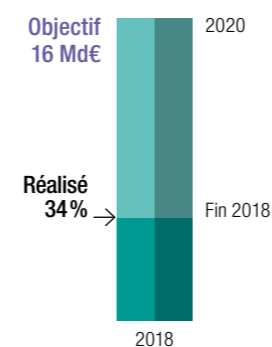
Albioma est un producteur d'énergie engagé dans la transition énergétique et le premier producteur d'énergie solaire en outre-mer. En 2018, la mise en service de sa centrale 100 % biomasse et bagasse multiplie par trois la production d'énergie renouvelable de la Martinique. À Saint-Pierre à la Réunion, la première turbine mondiale à combustion au bioéthanol local a été mise en service début 2019.

environnementale. En 2019, une enquête d'ampleur sera lancée auprès des entreprises les plus exposées aux risques climatiques, afin d'évaluer leur perception de ces risques et de les inciter à mettre en place un dispositif de gestion. Les réponses à cette enquête alimenteront le dialogue actionnarial.

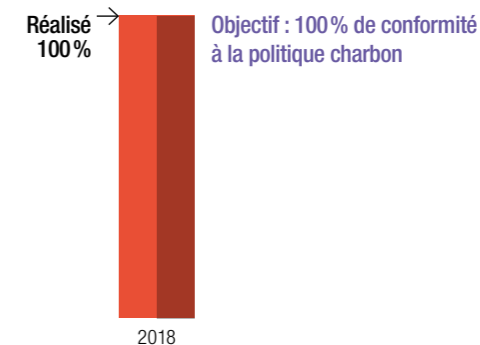
Politique d'exclusion du charbon thermique

Dès 2019, la Caisse des Dépôts n'investira plus – en direct ou via des fonds – dans les entreprises dont l'exposition de l'activité au charbon dépasse 10 % du chiffre d'affaires, le seuil étant précédemment à 20 %. En 2018, le Groupe ne détenait ainsi aucune action ni obligation liée au charbon au-delà des seuils fixés, à l'exception d'une participation dans la société Albioma, dont le Groupe accompagne la stratégie de transition bas carbone.

Financements de projets en faveur de la TEE

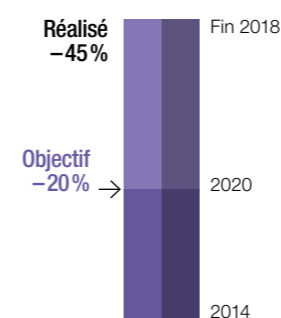


Exclusion du charbon thermique

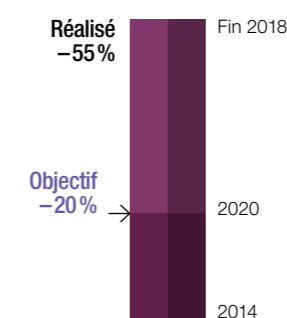


Objectif en 2018 : désinvestissement en direct ou via des fonds dans des entreprises dont l'exposition de l'activité au charbon dépasse 20 % du chiffre d'affaires.

Empreinte carbone des portefeuilles de titres

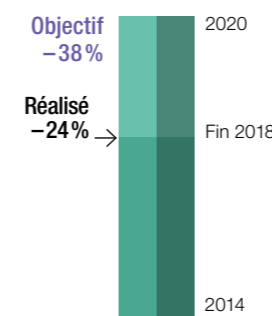


Réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles d'actions cotées du Groupe de -45 % entre 2014 et 2018.



Réduction de l'empreinte carbone du portefeuille d'obligations d'entreprises de la Caisse des Dépôts de -55 % entre 2014 et 2018.

Consommation énergétique du portefeuille d'immobilier de placement



Réduction de -24 % de la consommation énergétique du portefeuille d'immobilier de placement de la Caisse des Dépôts.

Loyauté et transparence des pratiques

Par son statut, la Caisse des Dépôts se doit d'être neutre tout en étant attentive aux orientations des pouvoirs publics locaux et nationaux. Il l'engage aussi à la transparence et au déploiement des meilleures pratiques, en particulier en termes de déontologie, d'encadrement et de contrôle des risques, ainsi que de la protection des données personnelles.

Réorganisation des fonctions de contrôle permanent, de conformité et de pilotage des risques

Depuis la rentrée 2018, la responsabilité du contrôle permanent et de la conformité au sein de la Caisse des Dépôts – et du Groupe plus largement – est assurée par une direction dédiée, rattachée au directeur général. À vocation transversale, la direction du contrôle permanent et de la conformité pilote le dispositif de contrôle des risques opérationnels et de conformité tel que défini dans les textes bancaires et financiers applicables à la Caisse des Dépôts.

En parallèle, la nouvelle direction des risques – également rattachée au directeur général avec une vocation transversale – pilote le dispositif de maîtrise des

risques du Groupe; elle veille à la cohérence et à l'efficacité de ce dernier. Chargé de l'animation, de la coordination et de la supervision de la filière « Risques » du Groupe, cette direction assure notamment un suivi des risques adapté à l'environnement économique, financier et réglementaire de ce dernier.

Entrée en vigueur du nouveau dispositif déontologique

L'année 2018 a également été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau code de déontologie de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de la refonte du dispositif déontologique menée en 2017. Ce code consacre notamment dix principes déontologiques indispensables à la bonne conduite des missions de la Caisse des Dépôts.


La nouvelle version du code de déontologie a été transmise à l'ensemble des collaborateurs par le biais d'une communication automatique à la première connexion à leur station de travail après publication. Cette même méthode de diffusion est utilisée pour chaque nouvel arrivant. Le code de déontologie est également accessible depuis la plateforme collaborative interne de la Caisse des Dépôts.

Déploiement d'un dispositif d'alerte éthique *ad hoc*

La Caisse des Dépôts dispose, depuis le 1^{er} janvier 2018, d'un dispositif de lancement d'alerte éthique *ad hoc*, conforme aux dispositions réglementaires de la loi Sapin 2. Une procédure dédiée, accessible depuis la plateforme collaborative interne, détaille le circuit et les modalités de saisine des alertes, ainsi que de traitement de ces dernières par le déontologue. Cette procédure garantit la confidentialité et la protection du lanceur d'alerte. Une nouvelle charte de déontologie encadre les dispositifs déployés par les autres entités du Groupe. Après Bpifrance en 2017,

LES 10 PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS :

1. Respecter pleinement les obligations légales et réglementaires
2. Respecter le devoir de réserve ainsi que les obligations de discrétion professionnelle et de probité
3. Garantir la confidentialité
4. Prévenir et gérer les conflits d'intérêts
5. Veiller à ce que l'indépendance des agents ne puisse être remise en cause dans les relations avec les tiers
6. Veiller à la primauté des intérêts des clients
7. Appliquer les règles de déontologie financière
8. Appliquer les règles relatives à l'exercice des mandats sociaux
9. Agir de manière loyale
10. Protéger le patrimoine

 Pour plus d'informations, consulter la version synthétique du code de déontologie sur le site internet de la Caisse des Dépôts



CNP Assurances, la Compagnie des Alpes, Egis et Icade ont actualisé leur propre dispositif dans le cadre du déploiement d'un plan global de lutte contre la corruption conforme à la loi Sapin 2. Le code de déontologie d'Informatique CDC est entré en vigueur en cours d'année, tandis que celui de CDC Habitat sera déployé en 2019.

Renforcement de la protection des données à caractère personnel

Au cours du premier semestre 2018, un comité de pilotage RGPD ⁽¹⁾ – présidé par la Secrétaire générale du Groupe – a été mis en place et une déléguée à la protection des données à caractère personnel a été nommée. Chaque direction de la Caisse des Dépôts a par ailleurs désigné, au cours de l'année passée, un responsable « Données à caractère personnel » afin d'assurer une gouvernance effective et opérationnelle de ces sujets. Enfin, le suivi du module de formation en *e-learning*, qui constituait l'un des critères de l'accord d'intéressement 2018 de l'Établissement public, est obligatoire pour tout nouvel arrivant depuis fin mai 2019.

Les filiales et participations stratégiques de la Caisse des Dépôts se sont également dotées de dispositifs d'alerte éthique – conformes à la loi Sapin 2 pour celles qui y sont soumises ⁽²⁾. Ces dispositifs, définis de manière *ad hoc* ou à partir du renforcement de systèmes préexistants, sont entrés en vigueur en 2018 pour la plupart. Celui de CDC Habitat sera déployé en 2019.

 Pour plus d'informations, consulter le supplément du rapport d'activité et de développement durable 2018.

DES AVIS DE CONFORMITÉ EN COMITÉ D'ENGAGEMENT

La Caisse des Dépôts s'est dotée, en septembre 2018, d'un service chargé de produire des avis de conformité. Ces avis, écrits et préalable, sont désormais requis pour les comités d'engagement lors du lancement de nouveaux produits et services, ainsi que de l'externalisation de prestations essentielles.

CHIFFRES CLÉS

12 des 13 entités du Groupe ⁽³⁾ dotées d'un code et/ou d'une charte de déontologie à fin 2018

5 plaintes relatives à la protection des données personnelles reçues (par le biais de la CNIL) et traitées par les entités du Groupe en 2018

(1) Règlement général sur la protection des données.

(2) Hormis Transdev dont la mise en conformité du système d'alerte éthique est prévue pour 2019.

(3) Sur le périmètre du reporting extra-financier 2018 qui comprend la Caisse des Dépôts, 11 filiales et participations, ainsi que le groupement d'intérêt économique Informatique CDC.



Impacts des activités et du fonctionnement interne

La Caisse des Dépôts a un impact quotidien sur les territoires où elle est implantée, ainsi que sur leurs habitants et l'environnement. Elle s'efforce alors de maîtriser cet impact par le déploiement de plans d'action spécifiques au niveau de ses activités et de son fonctionnement interne. Il en va de même pour ses filiales et participations stratégiques.

Maîtriser les impacts environnementaux

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités et les processus internes constitue un enjeu majeur pour les entités du Groupe ; la contribution des différents postes de GES à l'empreinte carbone globale varie en fonction de ces entités et des activités qu'elles exercent.

La Caisse des Dépôts, ses filiales et ses participations stratégiques déploient donc, de manière autonome, des plans d'action reposant sur différents leviers : efficacité énergétique des bâtiments et de leurs usages, politique énergétique, déplacements des collaborateurs, politiques d'achat... Pour certaines entités, ce déploiement s'inscrit dans des démarches de certification. Diverses actions sont par ailleurs menées afin d'impliquer les salariés dans ces démarches et d'en garantir le succès.

Au niveau de la Caisse des Dépôts, le programme « Écotidien, ensemble tous responsables » fixe trois enjeux majeurs : réduire les émissions de GES de l'Établissement public, compenser une partie de celles-ci et adopter des pratiques responsables dans

les processus de fonctionnement interne.

Les plans d'action conduits dans le cadre de ce programme portent sur le déploiement d'un plan d'achats responsables, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, une consommation maîtrisée de ressources et de consommables, l'optimisation des déplacements des collaborateurs, le tri et la valorisation des déchets, ainsi que le développement d'une restauration collective responsable.

Encourager les achats responsables

La Caisse des Dépôts se conforme au code des marchés publics ; elle en applique les principes de liberté d'accès et d'égalité de traitement des candidats, ainsi que de transparence des procédures. Elle s'est par ailleurs dotée d'une politique d'achat responsable mettant l'accent sur la consommation responsable, la maîtrise des impacts sociétaux et environnementaux des achats, la transparence – notamment sur l'état d'avancement des engagements pris dans le cadre du schéma promotionnel des achats durables (en cours d'actualisation) –, ainsi que la sensibilisation et la formation des acheteurs et prescripteurs.

Les entités du Groupe exerçant des activités de promotion et d'exploitation génèrent d'importants volumes d'achats de matériel, auxquels sont associés des enjeux de traçabilité des matériaux utilisés et des déchets générés. Leurs actions portent sur la prise en compte des enjeux RSE dans la relation avec leurs fournisseurs et sous-traitants (élaboration de chartes à valeur contractuelle, intégration de critères spécifiques dans les contrats, suivi de la dépendance, cartographie des TPE⁽²⁾/PME⁽³⁾, etc.), et sur la mise en œuvre de mesures de contrôle, de suivi et d'accompagnement de ceux-ci (ex. : évaluation RSE des principaux fournisseurs par EcoVadis).

Veiller au respect des droits de l'homme

Signataire du Pacte mondial des Nations unies, la Caisse des Dépôts veille au strict respect des droits de l'homme et des libertés syndicales. Avec ses filiales et participations stratégiques, elle respecte la réglementation française en matière de droit du travail, ainsi que les grandes déclarations et conventions internationales en la matière. Aucune des entités du Groupe n'a recours au travail forcé, ni au travail des enfants.

Les enjeux des entités du Groupe portent principalement sur la lutte contre les discriminations et le respect des conditions de travail, au sein de leurs propres effectifs et dans leur chaîne d'approvisionnement. Les filiales et participations stratégiques les plus exposées sont celles exerçant des activités de promotion, de construction et d'exploitation, à l'étranger notamment. Au-delà des politiques antidiscrimination déployées dans le cadre de leur politique de ressources humaines respectives, elles intègrent les enjeux de respect des droits de l'homme dans leur politique d'achats responsables (ex. : lutte contre le travail illicite, réalisation d'audits sociaux dans les usines, etc.).

Par ailleurs, certaines activités de la Caisse des Dépôts, de ses filiales et de ses participations stratégiques contribuent à l'amélioration quotidienne des conditions de vie des populations et de leur accès aux services essentiels.

Pour plus d'informations, concernant les plans d'action des filiales et des participations stratégiques notamment, consulter le supplément du rapport d'activité et de développement durable 2018.

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION SOCIALE DU GROUPE

Le groupe Caisse des Dépôts est « attaché à la promotion et au respect des grands principes internationaux sur les droits humains dans tous ses domaines d'activité et ses sphères d'influence, qu'il s'agisse des principes et droits fondamentaux proclamés par la déclaration universelle des droits de l'homme, la déclaration et les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), ou les principes du Pacte mondial des Nations unies dont la Caisse des Dépôts est signataire ».

CHIFFRES CLÉS

-5% d'émissions de GES sur les scopes 1 et 2 : objectif entre 2016 et 2019 (émissions stables entre 2016 et 2017)

72% de la consommation énergétique totale issue de sources renouvelables en 2018 (+2 points par rapport à 2017⁽¹⁾)

(1) La donnée 2017 a été corrigée; elle est de 70%.

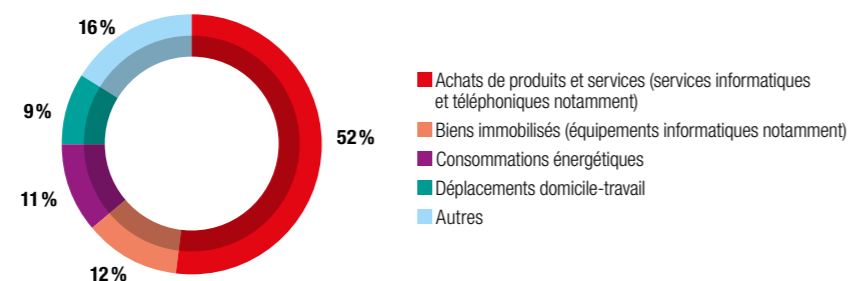
100% des achats généraux, immobiliers et « métiers » de la Caisse des Dépôts effectués en intégrant des critères d'achats responsables en 2018

+ de **3,6 M€** d'achats réalisés auprès du secteur protégé et adapté par les entités du Groupe en 2018

300 000 logements sociaux construits ou acquis sur 2016-2018 grâce aux prêts sur Fonds d'épargne

407 000 logements sociaux et très sociaux gérés par CDC Habitat en 2018

Répartition par poste des 51 124 t éq. CO₂ (scopes 1 à 3) émises par la Caisse des Dépôts en 2017



Hors émissions associées aux portefeuilles d'actifs ; ces dernières sont présentées de manière plus détaillée dans l'article « Investissement responsable ». Les données 2018 seront disponibles au second semestre 2019.



(2) Très petites entreprises.
(3) Petites et moyennes entreprises.

Une performance globale reconnue

Investisseur de long terme engagé et exigeant, la Caisse des Dépôts s'inscrit dans une démarche ambitieuse d'exemplarité. Les dernières notations dont elle a fait l'objet, à la fois financières et extra-financières, confirment sa performance globale et témoignent des efforts continus entrepris en matière de transparence.

Performance financière

La Caisse des Dépôts étant considérée par les agences de notation comme une agence d'État, sa notation financière est alignée sur celle de l'État français :

Notations	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Caisse des Dépôts	AA/ Stable/A-1+	Aa2/ Positive/P-1	AA/Stable/ F1+
Programme NEU CP ⁽¹⁾	A-1+	P-1	F1+
Programme EMTN ⁽²⁾	AA	Aa2	AA
Programme NEU MTN ⁽³⁾	AA	Aa2	AA
Programme Global Commercial Paper	A-1+	P-1	F1+

Performance extra-financière

La Caisse des Dépôts est évaluée environ tous les deux ans par trois agences de notation extra-financière : Vigeo Eiris, Oekom (ISS-ESG) et Sustainalytics (notation non disponible pour cette dernière). Signataire des UN PRI⁽⁴⁾, elle produit par ailleurs un rapport annuel à destination de l'association PRI qui évalue sa démarche d'investissement responsable. Lorsque sollicitée, elle répond également au questionnaire de l'organisation non gouvernementale AODPI⁽⁵⁾ sur la prise en compte du risque climatique dans sa politique d'investissement.

(1) Negotiable European Commercial Paper.
(2) Euro Medium Term Note.
(3) Negotiable European Medium Term Note.
(4) United Nations Principles for Responsible Investment (Principes des Nations unies pour l'investissement responsable).
(5) Asset Owners Disclosure Project.

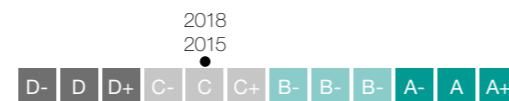
VIGEO EIRIS
1^{re}/15 dans son secteur
Performance avancée

Note 2017 : 71

Note 2015 : 66

Échelle de notation : 0 à 100
Moyenne sectorielle 2017 : 51

OEKOM (ISS-ESG)
Parmi les leaders de son secteur (statut « Prime »)
Performance intermédiaire



Échelle de notation : D- à A+
Seuil « Prime » 2018 : C

Signatory of: **UN PRI**
Principles for Responsible Investment
Performance maximale sur le volet « Stratégie & Gouvernance »



Échelle de notation : E à A(+)
Score médian 2017 : A

AODP
Parmi les leaders de la prise en compte du risque climatique (24/500 – Top 7 %)



Échelle de notation : D à AAA

LA RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'agir pour un monde plus durable, le Groupe s'appuie sur les expertises et les travaux menés par l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, ses filiales Novethic, CDC Biodiversité et son *think-tank* I4CE. La Caisse des Dépôts soutient aussi la recherche en architecture et paysages par le biais de ses actions de mécénat.



La recherche au service d'une stratégie de long terme
<https://www.caissedesdepots.fr/institut-cdc-pour-la-recherche>



Accélérateur de transformation durable
<https://www.novethic.fr>



L'économie au service du climat
<https://www.i4ce.org/>



Agir pour la biodiversité en identifiant et en développant des leviers économiques
<https://www.cdc-biodiversite.fr>



RAPPORTS ANNUELS 2018



Supplément du rapport d'activité et de développement durable 2018



Rapport financier 2018



Rapport annuel Fonds d'épargne 2018



Bilan investissement responsable 2018

Le rapport d'activité et de développement durable du groupe Caisse des Dépôts, son supplément, le rapport annuel du Fonds d'épargne et le rapport investissement responsable sont disponibles sur le site : www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2018.

Retrouvez également sur cette page du site, les indispensables : interview vidéo d'Eric Lombard, vidéo faits marquants, l'infographie animée du modèle de la Caisse des Dépôts, des exemples de projets financés ainsi que la retransmission de la conférence de presse des résultats.

Merci à tous les contributeurs, rédacteurs et relecteurs

Édition : Groupe Caisse des Dépôts Direction de la communication – Direction des finances Groupe.

Réalisation : HAVAS PARIS

Crédits : Pages : 11, 13, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 31 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts, page 17 : droits réservés, page 17 et 27 : © Idprod / Fotolia, page 20/21 : © FreeProd, pages 22/23 : © Graphithèque / stock.adobe.com, page 28 : © Philippe Bréard, page 29 : © Vincent Prieur, page 31 : © pab_map / Fotolia, page 33 : © Pascal Yuan / Caisse des Dépôts, pages 34/35 : © altitudedrone / stock.adobe.com, page 48 : © Climate finance day, page 55 : © Dmitry Vereshchagin / Fotolia.
Ce produit est composé de matériaux certifiés FSC® et de matériaux contrôlés.

Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75007 Paris
Tél. : +33 (0)1 58 50 00 00

 |  |  | 
caissedesdepots.fr



Ensemble, faisons grandir la France